



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

## Habitat Jeune

Siège social : 36, rue Maurice Flandin  
69003 Lyon  
T +33 [0]4 72 13 18 71  
F +33 [0]4 72 13 18 99  
direction@habitatjeune.org  
● [www.habitatjeune.org](http://www.habitatjeune.org)

## **SOMMAIRE**

<b>1. UN PROJET AU SERVICE DES JEUNES.....</b>	<b>3</b>
1.1 LE PROJET SOCIAL.....	3
1.2 LES ÉLÉMENTS DE PROFIL DES RÉSIDENT(E)S EN 2010.....	4
<b>2. DES SERVICES DIRECTS OU INDIRECTS : DIMENSION "MATÉRIELLE".....</b>	<b>14</b>
2.1 L'HÉBERGEMENT.....	14
2.2 LA MAINTENANCE.....	19
2.3 LE SIÈGE SOCIAL.....	20
<b>3. VIVRE EN LIENS : DIMENSION RELATIONNELLE.....</b>	<b>21</b>
3.1 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL.....	21
3.1.1 LES ACTIONS CONVENTIONNELLES.....	21
3.1.2 L'ACCUEIL DES FAMILLES : UNE SPÉCIFICITÉ DU SITE MOULIN À VENT.....	24
3.1.3 L'ACCUEIL D'URGENCE DU SITE TOTEM.....	25
3.1.4 LA CRÉATION D'EVA LIAISON : UN OUTIL DE TRAVAIL COLLABORATIF.....	26
3.2 L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF.....	29
<b>4. UN "CADRE DE VIE" : DIMENSION INSTITUTIONNELLE D'INTERVENTION.....</b>	<b>33</b>
4.1 UN CONTRAT DANS LE CADRE D'UN RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT.....	33
4.2 CONSEIL DE VIE SOCIALE.....	33
<b>5. SYNTHÈSE 2010 ET PERSPECTIVES 2011.....</b>	<b>34</b>

*Ce rapport a été rédigé par :*  
*C. Berrier, responsable des sites Part Dieu et Moulin à Vent,*  
*M. Chaparro, responsable éducatif*  
*O. Galfo, responsable administratif*  
*N. Granget, directeur*  
*L. Hadbi, responsable de site Totem,*  
*A. Notaras, responsable éducatif adjoint,*  
*et coordonné au siège par C. Dupuis et N. Grisetto.*

*Les actions décrites dans ces lignes ont été menées par le personnel des sites.*

*Merci à eux*

## 1. UN PROJET AU SERVICE DES JEUNES

### 1.1 Le projet social

- **L'association Habitat Jeune gère actuellement 3 Foyers de Jeunes Travailleurs (sites Part-Dieu, Totem et Moulin à Vent) sur Lyon et Villeurbanne.**
- **Le projet de l'association Habitat Jeune s'appuie sur les valeurs de l'Education populaire :**
  - il vise à permettre au plus grand nombre de jeunes de 16 à 30 ans<sup>1</sup> de devenir acteurs de leur propre développement, de gagner en autonomie, en responsabilité, esprit de solidarité, de mieux participer à la société ;
  - et en même temps, il cherche à porter à la connaissance des pouvoirs publics locaux l'ensemble des situations vécues par les jeunes, pour qu'ils puissent prendre mieux leur place dans l'espace public, qu'ils soient aussi les « acteurs collectifs » de demain.

En effet, en suivant Norbert Elias dans "la société des individus"<sup>2</sup>, une société se définit comme un **ensemble d'individus en situation d'échanges**, et un individu comme une partie de la société à laquelle il participe. Et dans les échanges qu'il tisse avec son environnement, chaque individu cherche à la fois à se distinguer des autres, mais aussi à se sentir intégré dans un collectif.

Pour agir dans ce sens, l'association **Habitat Jeune** se reconnaît dans une certaine manière de penser les rapports entre les jeunes, et entre les générations (« **mixité et brassage social** »), à imaginer des espaces d'expérimentation et de régulation sociale (**action collective**) où chacun a ses chances pour s'épanouir individuellement, et en tant que citoyen.

Parallèlement, afin d'aider les jeunes individuellement, à mieux **participer à la société**, il cherche à intervenir, directement ou par l'intermédiaire de partenaires, sur des éléments « relationnels » (pour vivre, il faut se donner l'autorisation d'exister soi-même, être et savoir être en liens avec d'autres individus), « institutionnels » (pour échanger, il faut partager des codes communs, des normes communes), « matériels » (pour partager des normes communes, il faut pouvoir exister physiquement).

Il s'inscrit donc naturellement dans une **dimension territoriale** locale et se veut acteur au sein de la politique de la ville et du développement local. Il cherche donc à tisser des partenariats avec les acteurs locaux qui se reconnaissent comme poursuivant les mêmes valeurs, et plus encore de construire des projets ensemble.

- L'action du FJT s'inscrit dans un cadre juridique précis :
  - articles 40.42 et 46 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale (« soutien matériel, éducatif et psychologique aux majeurs âgés de moins de 21 ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant. (...) vise à favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes ainsi que leur insertion sociale,

<sup>1</sup> - dernier texte concernant les FJT : circulaire DDASS de décembre 1996

<sup>2</sup> - N. Elias, *La société des individus*, Fayard, 1992

scolaire et professionnelle. »)<sup>3</sup> pour l'accueil de jeunes placés par l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général (aide aux Jeunes Majeurs) ;

- Le Préfet, pour les placements de justice, habilite le foyer « à recevoir 15 jeunes (mixtes) âgés de 17 à 21 ans, confiés par l'autorité judiciaire au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'ordonnance du 2 février 1945 et du décret du 18 février 1975. Le site a pour mission d'assurer, au bénéfice des jeunes qui sont confiés (...), les fonctions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement éducatif. »<sup>4</sup>

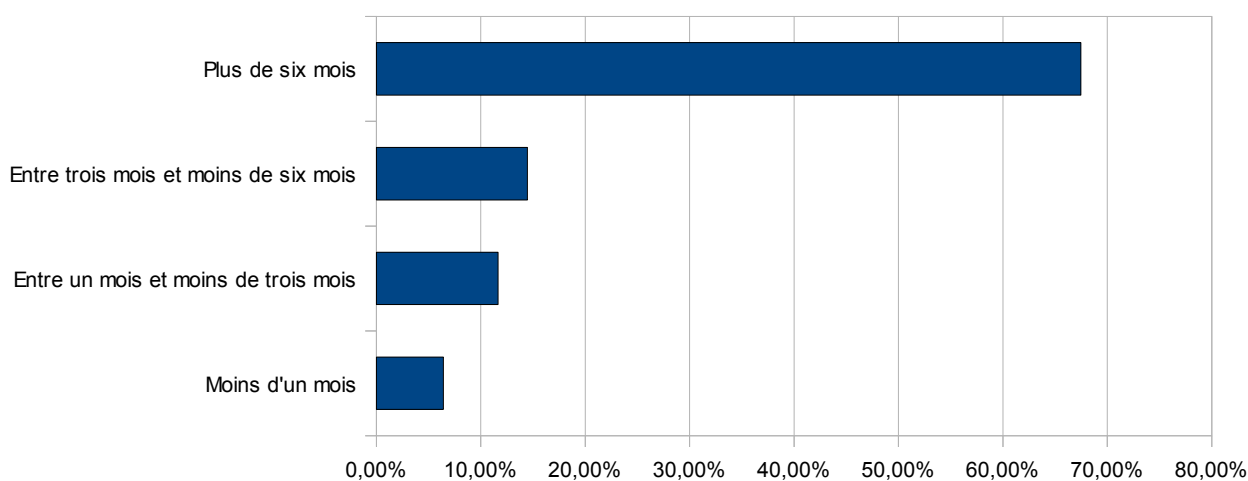
- Après avoir précisé le profil des résident(e)s accueillis à l'association Habitat Jeune, nous observerons l'activité des sites en 2010 autour de ses axes d'intervention : relationnels, matériels, institutionnels.

## 1.2 Les éléments de profil des résident(e)s en 2010

Les données présentées ci après concernant les résidences Gambetta et Totem comprennent les données de chacune des résidences ainsi que des foyers soleils qu'elles gèrent.

Résidents 2010 par durée de séjour

Gambetta:

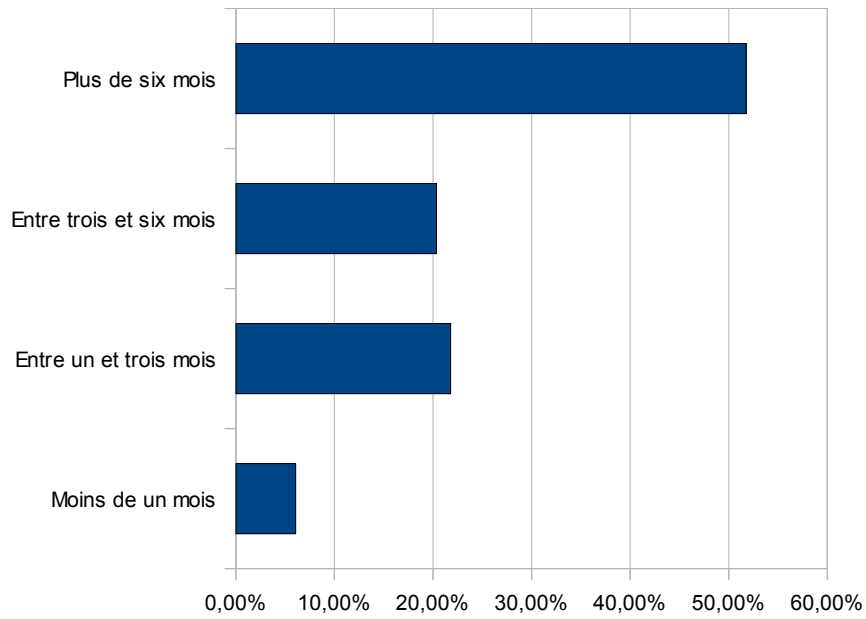


Moulin à Vent

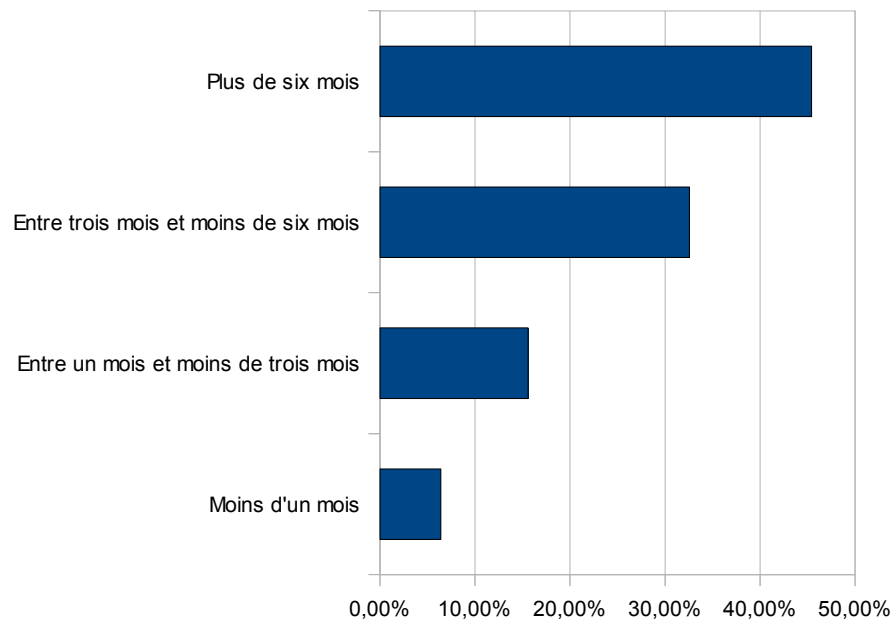
<sup>3</sup> - Convention Conseil Général

<sup>4</sup> - Habilitation Justice

<sup>5</sup> - Tous les résidents ont déménagé avant cette date



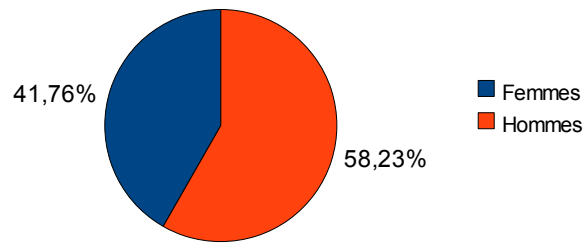
### Totem



La spécificité du Totem est d'accueillir des courts séjours et des séjours fractionnés ; ceci explique les différences avec les autres sites.

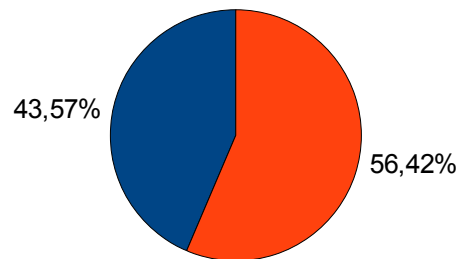
### Résidents 2010 par sexe

Gambetta:



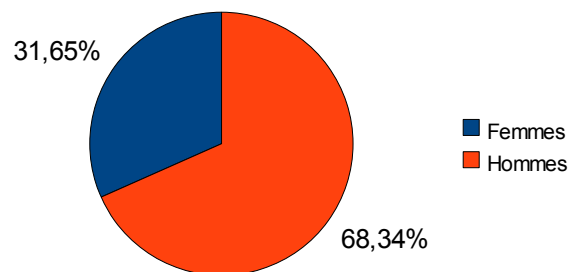
La proportion du nombre de filles a augmenté de 4% entre 2009 et 2010.

Moulin à Vent:



Nous constatons le plus grande proportion de filles des trois sites sur Moulin à Vent du fait de la présence de mères avec enfants.

Totem :

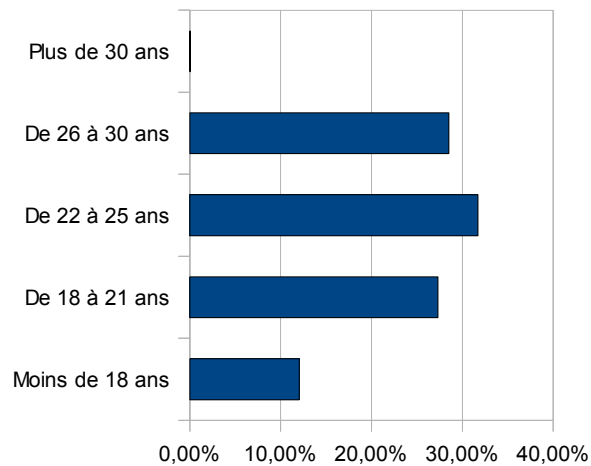


La proportion du nombre de filles a augmenté de 1% par rapport à 2009 suite à une précédente augmentation de 2% entre 2008 et 2009.

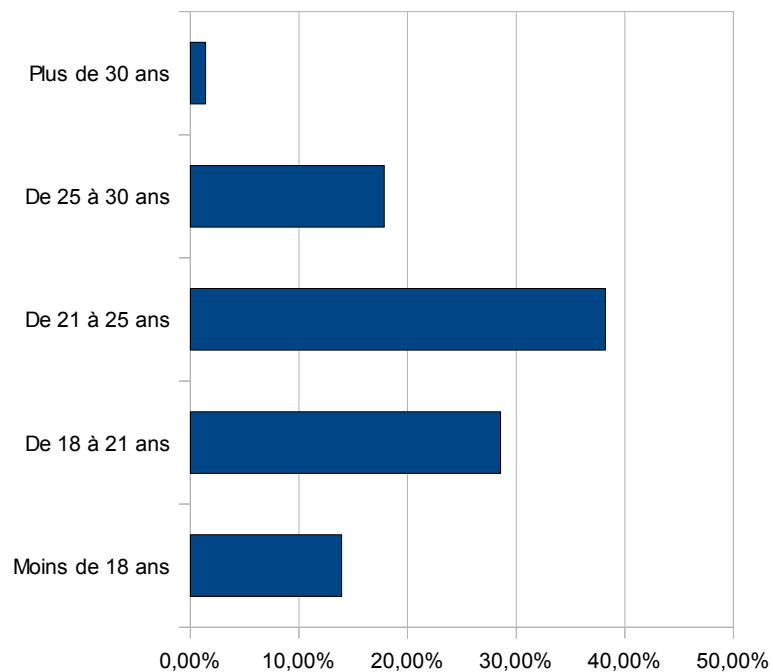
### Résidents 2010 par âge

Sur les trois sites, la proportion des 18 à 25 ans est largement majoritaire.

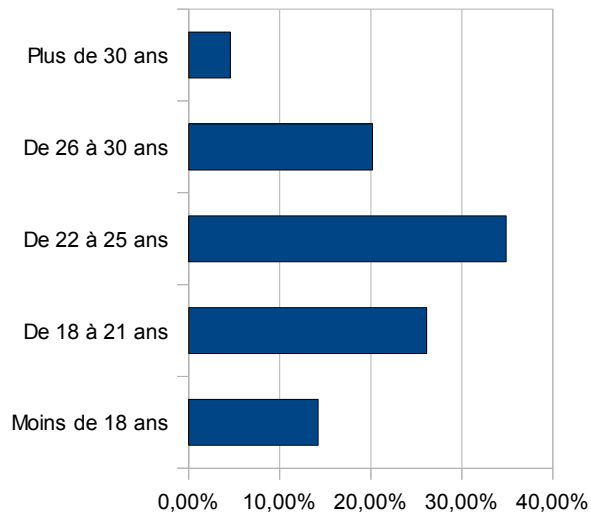
Gambetta :



Moulin à Vent :



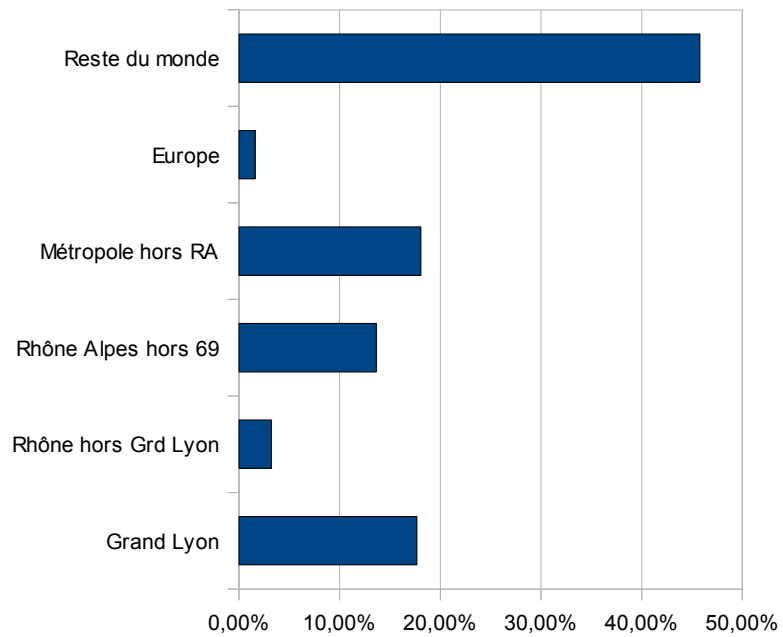
Totem:



La spécificité du Totem (présences de « courts séjours » et de jeunes en alternance) modifie les statistiques par rapport à celle d'un FJT « long séjour ».

### Résidents 2010 par provenance géographique

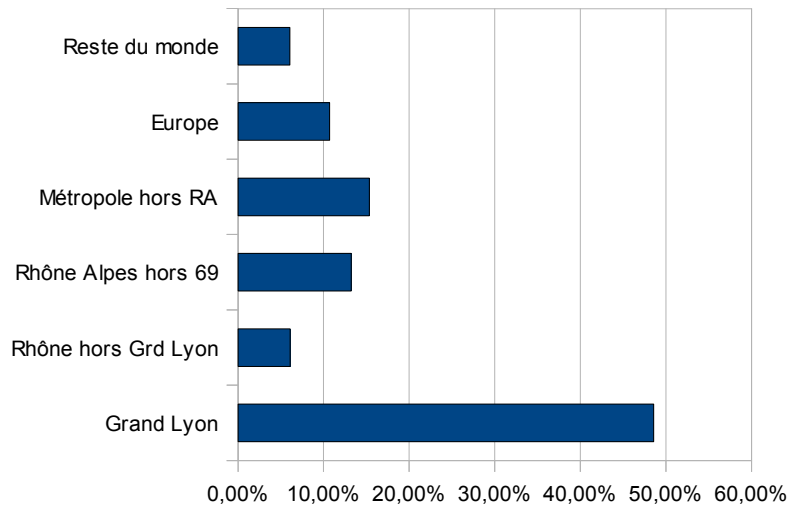
Gambetta :



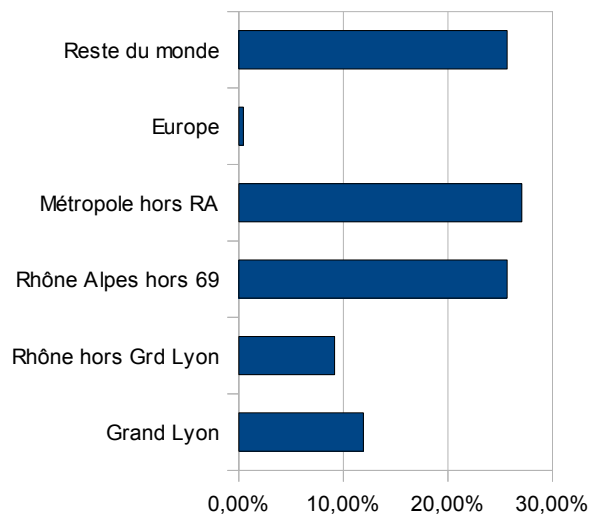
La spécificité du site Gambetta (Part Dieu) est l'accueil d'un fort taux de résidents de provenance étrangère (près de 50%), proportion en augmentation par rapport à 2009.

Moulin à Vent :

Sur le site de Moulin à Vent, les résidents proviennent presque en majorité du Grand Lyon.



Totem:



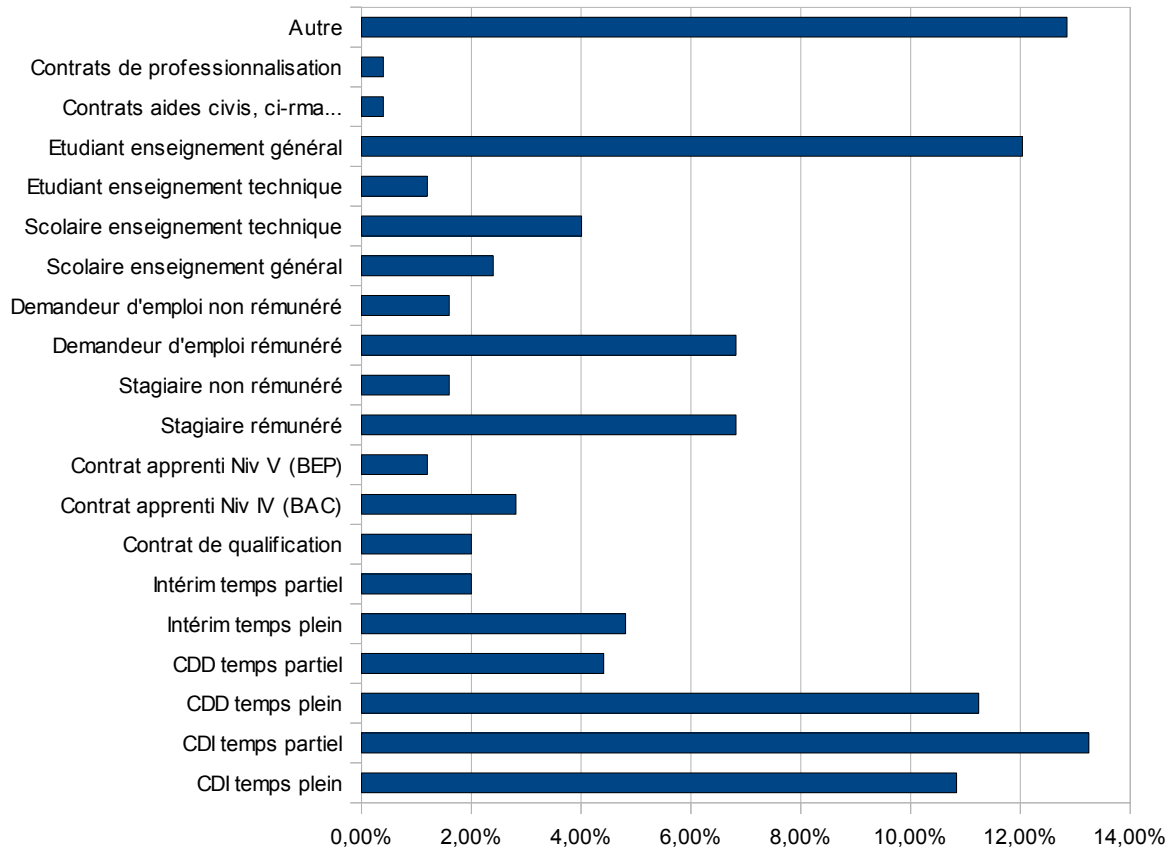
Les résidents du Totem proviennent en majorité des régions métropolitaines hors Rhône.

La répartition des provenances des résidents en fonction des sites provient plus d'habitudes de

## Résidents 2010 situation-emploi

La situation socio professionnelle des résidents est observée par site dans les lignes suivantes. La ligne « Autre » qui représente autour de 14% des réponses correspond à des situations mal enregistrées en informatique. Il s'agira en 2011 de réduire cette proportion.

### Gambetta



Etudiants et scolaires : 20%

CDI/CDD temps plein, temps partiel : 39%

Intérimaires temps plein / temps partiel : 6%

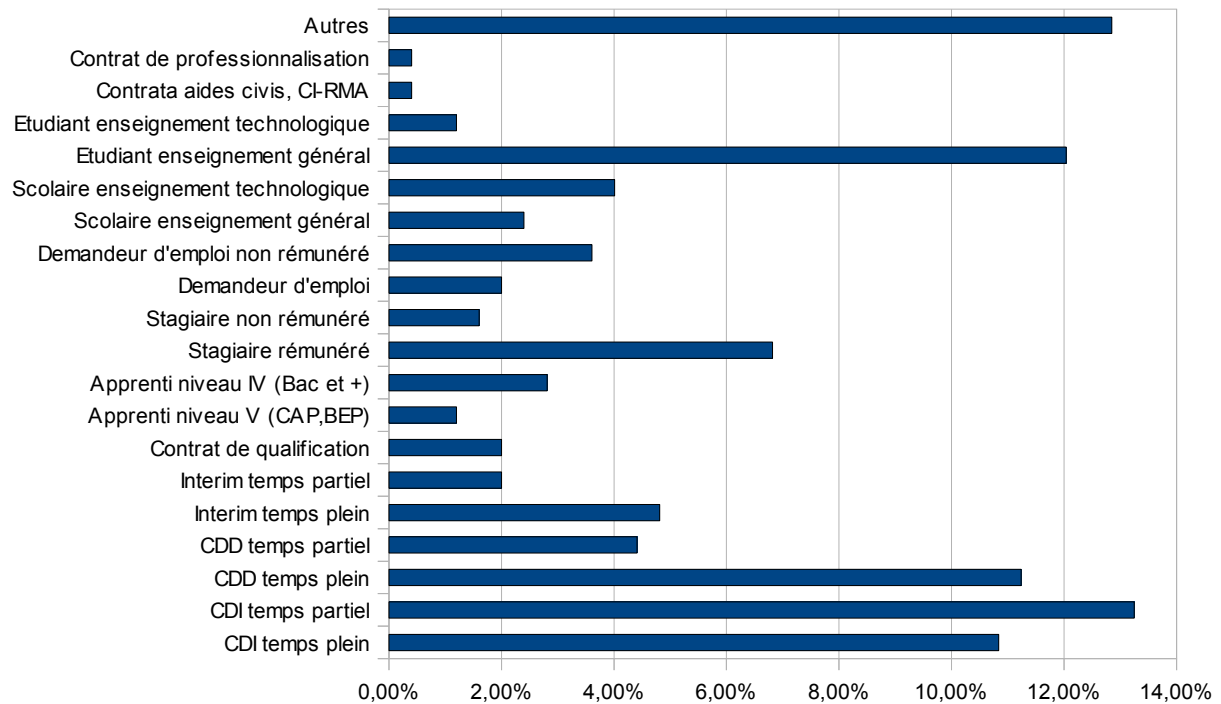
Stagiaire et formation professionnelle : 14%

Demandeurs d'emploi : 8%

Autre : 13%

La part des résidents disposant d'un contrat de travail temps plein ou temps partiel a fortement augmenté par rapport à l'année dernière pour atteindre près de 40 % des résidents. Au contraire, la part des étudiants et scolaires a été en forte régression. Ces statistiques intègrent à la fois le foyer central et le foyer soleil. Les autres répartitions sont plus traditionnelles. Cette évolution signifie-t-elle que dans la crise, les jeunes travailleurs qui se logeaient de plus en plus en dehors des FJT, retrouvent le chemin de ce genre de logement ?

## Moulin à Vent



Etudiants et scolaires : 19%

CDI/CDD temps plein, temps partiel : 40%

Intérimaires temps plein / temps partiel : 7%

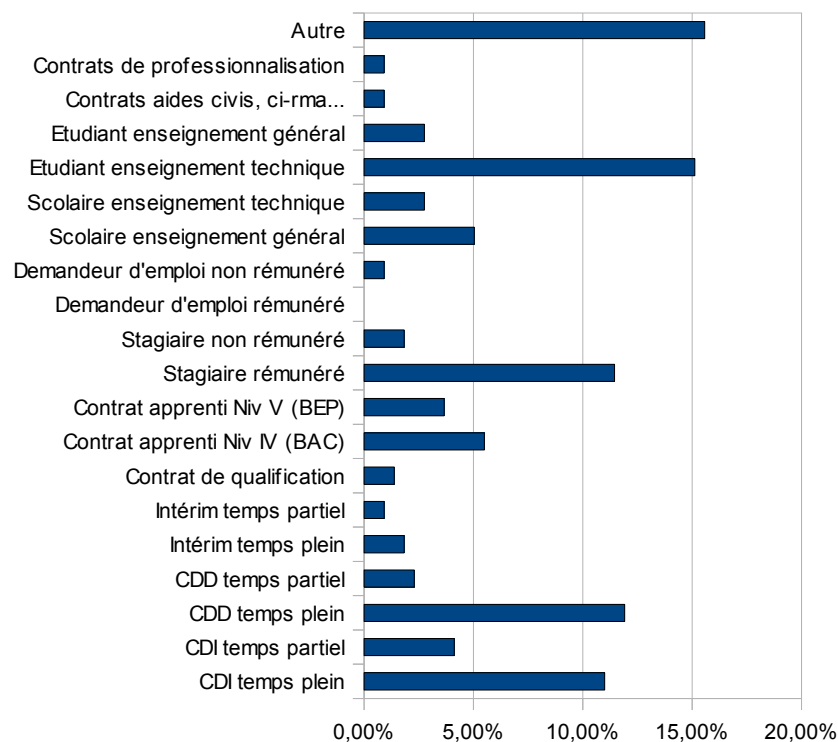
Stagiaire et formation professionnelle : 15%

Demandeurs d'emploi : 6%

Autre : 13%

Un constat similaire que sur Part Dieu à Gambetta est effectué à Moulin à Vent cette année.

Totem:



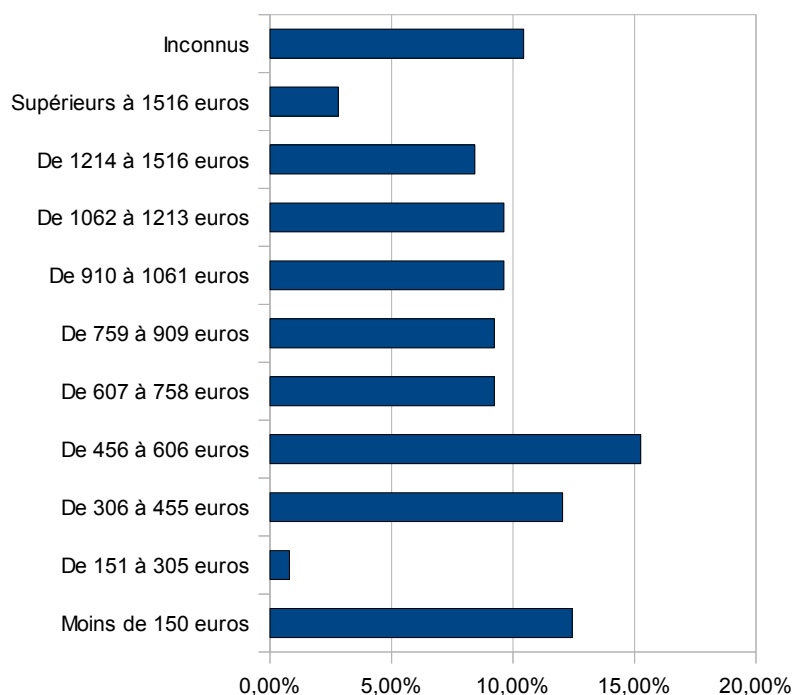
Etudiants et scolaires : 25%  
 CDI/CDD temps plein, temps partiel : 29%  
 Intérimaires temps plein / temps partiel : 4%  
 Stagiaire et formation professionnelle : 26%  
 Demandeurs d'emploi : 1%  
 Autre : 15%

La part des étudiants et scolaires et des stagiaires et formation professionnelle est plus importante sur Totem du fait de l'accueil des résidents en alternance en séjours fractionnés.

### Résidents 2010 par revenu

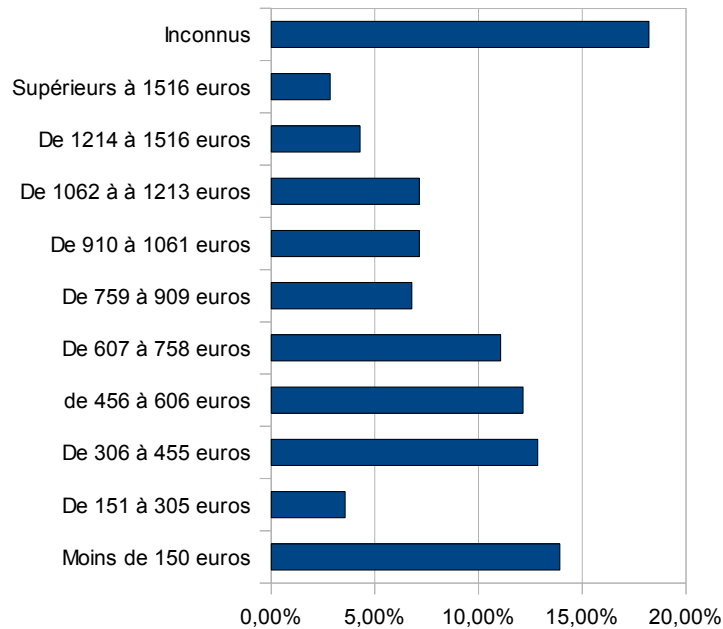
Comme les années précédentes, les résidents ont disposé en 2010 de revenus financiers faibles. Plus de 24% des résidents des sites ont déclaré disposer de moins de 455 € / mois pour vivre, et plus de 57% d'entre eux gagnent moins de 909 €/mois (revenu proche du seuil de pauvreté). Seule une proportion de 21 à 30% des résidents selon les sites disposait d'un revenu supérieur ou égal au SMIC. Quelques écarts existent entre sites mais le constat global est homogène.

Gambetta:



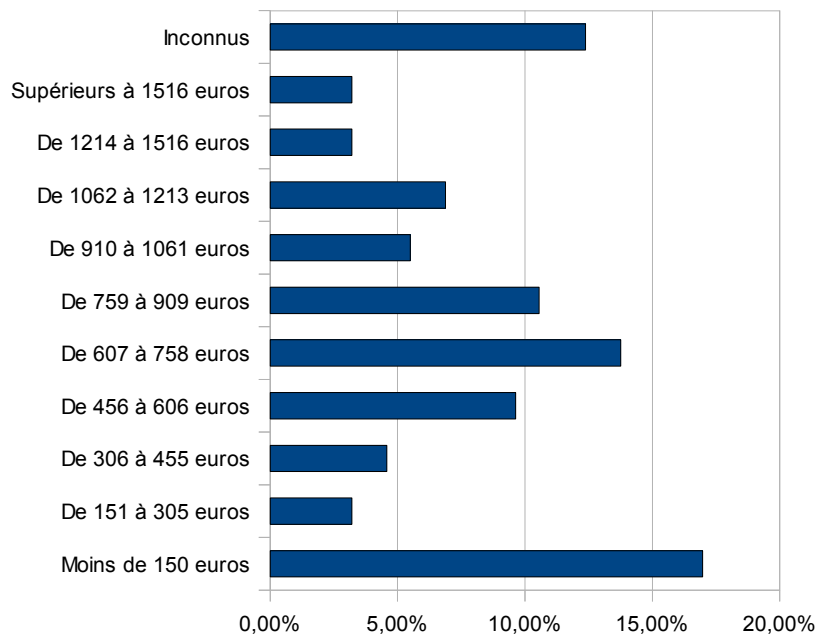
plus de 1213€ : 11,24%  
 de 1062 à 1213 : 19,26%  
 de 909 à 1062 € : 11,3 %  
 de 455 à 909 € : 33,72%  
 moins de 455 € : 24,48%

Moulin à Vent:



plus de 1213 € : 7,13%  
 de 1062 à 1213 : 14,28%  
 de 909 à 1062 € : 18,26 %  
 de 455 à 909 € : 29,99%  
 moins de 455 € : 30,34%

Totem :



plus de 1213 € : 6,42%  
de 1062 à 1213 : 22,93 %  
de 909 à 1062 € : 11,95 %  
de 455 à 909 € : 33,94%  
moins de 455 € : 24,76%

## 2. DES SERVICES DIRECTS OU INDIRECTS : DIMENSION "MATÉRIELLE"

L'association Habitat Jeune propose différentes **prestations de services "matérielles"** aux résidents. Elle intervient directement sur l'hébergement (accueil ouvert 7 j / 7, 24 h / 24, logement, information, orientation, sécurité).

### 2.1 L'hébergement

Depuis avril 2010, des changements sont intervenus dans l'organisation des accueils sur les 3 sites de l'association.

En avril 2010, des coordonnateurs ont été nommés. Leur fonction est donc de seconder les responsables de sites et travailler avec les coordinateurs de l'éducatif sur la vie quotidienne des sites.

Ils sont partie prenante dans le maillon relationnel entre les différents services (éducatif, ménage, maintenance).

Cela entraîne donc une autre façon de travailler et demande une adaptation de la part du personnel.

De plus, la Centrale Hébergement a été mise en place depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, ceci afin d'alléger les accueils sur le plan administratif.

En décembre 2010, Corine BERRIER, la Responsable de Site de Moulin à Vent et Part-Dieu a été absente.

De ce fait, Elisabeth CHAVEL a remplacé Corine BERRIER sur les deux sites, ceci avec une responsabilité qu'elle a menée à bien.

Sur Moulin à Vent, Hussein AL HMAD a été nommé coordonnateur hébergement.

Sur le site Totem, Mustapha MOKRANE a suppléé à l'absence de Geneviève BARRAUD en arrêt maladie longue durée. Amel BELKERROUBI a été nommée coordonnatrice hébergement.

#### Site Part-Dieu

En 2010, le **foyer Gambetta** comptait 92 chambres (pour 93 lits) de 10 à 18 m<sup>2</sup>, lavabo, sanitaires et douches à l'étage.

88 chambres sont conventionnées à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et 4 chambres conventionnées ALT (Aide au Logement Temporaire).

Il existe 30 appartements Foyer Soleil, soit 60 lits conventionnés à l'Aide Personnalisée au Logement. Des éducateurs sont chargés d'accompagner ces jeunes résidents.

Ils sont remis en état avant chaque installation. Par souci de préservation de l'intimité et de préparer l'autonomie, l'entretien des logements est à la charge des résidents.

Les tarifs des prestations sont accessibles aux jeunes. Exemple : la redevance mensuelle (loyer, charges, prestations et mobilier) pour une chambre de 10 m<sup>2</sup> est de 312 €.

Les jeunes disposant d'un montant maximum d'A.P.L. ne déboursent qu'un peu plus de 50 € par mois en redevance.

A son entrée au foyer, le jeune doit payer une caution de 300 € et des avances du 1% logement peuvent être sollicitées.

Les redevances en Foyer Soleil sont de 379 €. La caution à l'entrée est de 300 € plus 70 € de caution des clés.

### ● Les locaux et services collectifs

Le foyer met à disposition des résidents :

- Un espace informatique,
- Une laverie automatique,
- Une cuisine collective.

Les résidents sont impliqués dans la bonne tenue de ces espaces.

### ● L'hébergement

En ce qui concerne le foyer, le nombre de demandes est :

- Demandes : 181
- Entrées : 77
- Sorties : 78

**42% des demandes ont obtenu une réponse positive et ont abouti à une entrée. 58 % des demandes ont une réponse négative :**

- 31% demande sans suite
- 14% par manque de disponibilité en logement (immédiate)
- 24% pour des ressources insuffisantes
- 32% pour des profils non adaptés à la structure

**Le taux d'occupation en 2010 est de 89.26 % (96,90% sur le foyer central, 80,63% pour les foyers soleil).**

### ● La restauration

Depuis 2010, une société assure la livraison des repas pour le midi et le soir.

Ces repas sont livrés et présentés en rations individuelles.

Ils doivent être retirés à l'accueil. Du fait d'avoir supprimé l'obligation des cartes repas à tous les résidents le volume de repas servis est en baisse.

## Site Moulin à Vent

### ● La mise à disposition de logements privés

Le Foyer de Jeunes Travailleurs «Moulin à Vent» met à disposition des résidents une gamme de logements diversifiés rénovés.

Nous accueillons des personnes seules (jeunes en mobilité, étudiants), des mères avec enfant (maximum 2 ans), des couples.

Le foyer comprend :

- 102 chambres meublées,
- 27 studios avec coin cuisine,
- 8 appartements.

Tous les logements sont meublés. Ils comprennent une douche & WC individuels. Ils sont remis en état avant chaque installation. Par souci de préservation de l'intimité et de préparer l'autonomie, l'entretien des logements est à la charge des résidents

## ● Les locaux et les services collectifs

### 1. Les locaux

Le Foyer met à disposition des résidents :

- Une cafétéria,
- Une salle détente avec TV,
- Une salle d'animation, avec ping-pong, baby-foot, billard,
- Une salle enfants,
- Un espace informatique,
- Une laverie automatique,
- La cuisine collective a été réhabilitée en 2010 avec plan de travail, plaque de cuisson et four.

Les résidents sont impliqués dans la bonne tenue de ces espaces.

### 2. Les services

Le Foyer met à disposition des résidents :

- Un service restauration,
- Une laverie,
- Internet Wifi,
- Un parking.

## ● L'hébergement

En ce qui concerne le foyer, le nombre de demandes est :

- Demandes : 211
- Entrées : 153
- Sorties : 148

**41 % des demandes ont obtenu une réponse positive et ont abouties à une entrée. 59 % des demandes ont une réponse négative :**

- 31 % demande sans suite
- 14 % par manque de disponibilité en logement (immédiate)
- 24 % pour des ressources insuffisantes
- 32 % pour des profils non adaptés à la structure.

**12 % ont été accueillis en couple**, la demande de couples et monoparentales reste forte et le foyer y répond dans la mesure de ses possibilités.

**Le taux d'occupation en 2010 est de 87,14 %.**

- **Les perspectives 2011**

La Centrale Hébergement continue son installation et devrait monter en puissance. Elle doit déménager et s'installer à Part-Dieu courant juin 2011.

- **La restauration**

Ce service a traditionnellement deux fonctions principales :

1. **Il est un lieu et un temps de rencontres, et donc important pour la vie collective du Foyer.**
2. **Il permet à chacun de trouver une réponse au besoin d'alimentation.**

Une société assure la livraison des repas :

- Midi : repas livrés et présentés en ration individuelle,
- Soir : repas livrés en bacs, dressés, réchauffés et servis par un personnel, en ligne de self, avec deux choix de menus.

Les questions demeurent :

- Les habitudes alimentaires des jeunes évoluent,
- Les origines culturelles s'accommodent de moins en moins de menus traditionnels,
- Les horaires réguliers et rigides de service ne sont plus dans le rythme des jeunes,
- Le lien nutrition-repas n'est plus le même ou n'existe pas.

### Site Totem

- **La résidence**

Le foyer Totem a une capacité d'accueil de 137 chambres pour 196 lits.

- **Les prestations**

- Un service de petit déjeuner du lundi au dimanche,
- Une salle de restauration,
- Des salles de réunion,
- Une cuisine collective et un bar,
- Un parking fermé,
- Un service de lingerie,
- Un aspirateur et une laverie à disposition.

- **Les chambres**

- Lits simple ou double,
- Chambre à 4 lits,
- Chambre handicapée,
- Salle de bain privative,
- Accès wifi.

- **L'hébergement**

Cette résidence d'Habitat Jeune a pour spécificité de proposer un hébergement aux apprentis en formation sur la région lyonnaise, sur la base de conventions existantes avec des structures comme la SEPR et l'INHI.

Une convention de réservation permanente de chambres est aussi établie avec l'ADPAT qui oriente des jeunes en difficulté ponctuelle.

Outre cet accueil de jeunes dits « fractionnés », le site Totem répond aussi aux besoins d'hébergement de jeunes en mobilité professionnelle, qui reste avant tout la première cible et les premiers clients de notre association.

182 jeunes (102 jeunes hommes, 80 jeunes filles) ont résidé au Totem, durant l'année 2010, sur l'option long séjour, avec une moyenne de séjours de 10 mois environ.

220 dossiers de demandes d'hébergement fractionné ont été gérés par la centrale de réservation.

Il faut savoir que chaque jeune en alternance réalise entre 9 et 15 séjours dans l'année, ce qui représente une gestion d'environ 3000 mouvements sur l'année.

Le site Totem a aussi une spécificité d'accueil de groupes.  
Environ 15 réservations ont été enregistrées sur l'année 2010.

Le taux d'occupation de l'année 2010 a été de 60 % en global sur le foyer central (49% en court séjour et 88 % en long séjour) et de 82% en foyer soleil.

### ● **La restauration**

La cafétéria du Totem a connu durant l'année 2010 des changements importants tant sur son organisation que sur la prestation des repas qu'elle propose.

Une baisse d'activité significative sur le service des repas a conduit l'association à entamer un plan de licenciement économique en mars 2010.

Il en a résulté que seuls Nadre TLEMCANI, agent de service et de restauration à temps plein, est en charge de la distribution des repas ainsi que Raoul NJEPTCHUI.

Le choix d'un prestataire, AVENANCE, a été fait pour la livraison froide des menus.

Seul le réchauffage et le dressage après accommodement des plats sont réalisés sur place.

Cette réorganisation s'est menée d'avril à juin 2010 et a inclus dans les effectifs du service les 3 personnels de l'équipe ménage pour le service des petits déjeuners ainsi que l'entretien des locaux de restauration.

A ce jour, en dehors des réservations particulières et ponctuelles de repas faites par des groupes, une moyenne de 25 repas est servie tous les jours à la cafétéria de Totem.

### ● **Le ménage**

Le site Habitat Jeune Totem bénéficie d'agents de service déployés sur le ménage et la restauration.

Cette équipe est constituée de 5 personnes :

- 2 personnes à temps complet dont une responsable et 3 personnes à temps partiel.

Le ménage est en lien avec la cafétéria sur le service petit-déjeuner 7J/7. Tous les jours, un agent de service s'occupe de la mise en place et le débarrassage du service petit-déjeuner de 6h15 à 9h00 .

De par notre spécificité hôtelière et l'accueil des jeunes en alternance, tous les vendredis en moyennes 30 chambres sont faites en ménage.

## 2.2 La maintenance

Le secteur maintenance est commun aux activités de l'association.

### Site Part-Dieu

- A Gambetta, les retards pris dans la construction du nouveau Part-Dieu ont perturbé notre organisation. En effet, nous limitons au maximum les interventions sur ce site, mais le remplissage complet des logements nous a obligé à entretenir plus que prévu sans garder de stock et sans pouvoir savoir à l'avance véritablement combien de temps cette situation perdurerait. Ce bâtiment est très vieux, et son réseau fluide très endommagé.
- Au mois d'avril, le contrat CAE de Pascal Marcom a été renouvelé pour 6 mois après étude d'un bureau de conseil en stratégie. Cette étude a été justifiée par la demande d'un membre du personnel qui souhaitait intégrer l'équipe de maintenance. Il apparaît dans cette étude que la complexité des tâches imposait un recrutement ; les qualités professionnelles de Pascal Marcom (électricien, électromécanicien) justifie le renouvellement de son contrat. Celui-ci sera à nouveau prolongé en novembre pour des raisons d'augmentation de charges de travail due à la préparation de l'ouverture du nouveau Part-Dieu.

### Site Totem

- Dès le début de l'année 2010, nous avons suivi particulièrement le fonctionnement des chaudières neuves ainsi que la maintenance effectuée par une nouvelle société (E2S) avec laquelle nous travaillions déjà à Moulin à Vent. La collaboration se passe bien. Diverses opérations de remise en état ont été effectuées (changement de circulateur, carte électronique de l'uranus ou encore changement du ballon d'eau chaude).
- Diverses réunions ont été organisées (Opac du Rhône, Bureau d'Etude) dès le début d'année pour faire suite à la commission sécurité de la fin d'année 2009 et aussi pour envisager l'avenir de ce bâtiment. Aucune solution n'a été approuvée pour les trappes de désenfumage défectueuses (en attente d'une réhabilitation).
- Le changement des colonnes humides en colonnes sèches a été enfin réalisé après de longues études et démarches faites par l'Opac du Rhône. Cette opération nous permet d'améliorer la sécurité du bâtiment lors d'une intervention pompiers et de supprimer au sous-sol la bache à eau, le surpresseur ainsi que les énormes pompes. Cela a ainsi allégé le contrat de maintenance de la société E2S. Le contrat de maintenance des colonnes sèches a été signé avec la société DSPI.

## Site Moulin à Vent

- Divers contrats de maintenance sont renégociés pour des manquements graves de la part des entreprises en place. La société Desautel a été remerciée. Et c'est donc depuis le mois de juin que la société DSPI assure la maintenance des extincteurs, plans d'évacuation et robinets d'incendie armés. La société ECODIS assure le suivi des trappes de désenfumage.
- Le contrat de la société SFEC pour les adoucisseurs d'eau a été supprimé en septembre, car plus utile.
- Le premier contrôle électrique fait par l'APAVE a exigé une intervention sur presque 120 points. Cela a été de la toute petite intervention (fixer correctement une prise) à de plus grosses opérations (réaménagement complet de certains locaux). Tout cela a été exécuté par le service maintenance, ce qui, malgré des achats matériels conséquents, a permis de réaliser une économie conséquente. La complexité des réseaux électriques de ce bâtiment et l'absence de plans (suite à la réhabilitation et aux nombreuses interventions réalisées depuis de nombreuses années) ont imposé une présence quotidienne des aux agents de maintenance qui ont dû repérer au jour le jour, quelque soit leur activité, des boîtiers électriques, des fils cachés, des disjoncteurs en étages, etc.
- L'équipement de l'entresol pour la centrale de réservation et la location de salle a été terminée avant l'été ; tout cela devant être opérationnel pour la rentrée.
- Le contrat CAE de Jean-Marc CAP DE VIELLE a été renouvelé pour une durée d'un an. Son temps de travail est de 20 heures par semaine et son activité principale se trouve sur Moulin à Vent.

Avant les vacances d'été, 4 personnes du service ont passé l'habilitation électrique. Le fait d'être en groupe et d'accueillir l'organisme de formation (APAVE) dans nos locaux à Totem, a permis la réalisation d'une économie de plus de 1 000 euros. Abraham Michel, dernier agent qui doit renouveler son habilitation, le fera plus tard, après sa formation en électricité qui se déroulera au mois de septembre et octobre au Greta Industriel dans le cadre d'une formation professionnelle.

### 2.3 Le siège social

Les activités du siège social de l'association :

- **La gestion du personnel** : traitement des salaires, suivi des absences... Depuis 2010, notre association traite la paie du FJT de Autun. Fin 2010, Nary SON qui s'occupait de la gestion du personnel depuis de nombreuses années a pris sa retraite. Elle a été remplacée par M.F. PINCHON.
- **Les ressources humaines** : relation avec les instances représentatives du personnel, suivi des formations... 2010 a vu la création du Comité d'Entreprise constitué de 3 titulaires et 3 suppléants.
- **La comptabilité** : comptabilité générale de l'association en lien avec la comptabilité résidents des sites.

En 2010, la création de la centrale de réservation, rattachée au siège, a été menée afin de mutualiser ce service sur l'ensemble de l'association. Cette centrale doit gérer également la facturation hébergement pour l'ensemble de nos sites.

ACTI CONSEIL est devenu l'expert-comptable de l'association. Les comptes annuels 2010 de l'association (bilan, compte de résultat, annexe) figurent dans le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes.

- **Les financements :** suivi des dossiers de financements CAF, Conseil Général, PJJ, FONJEP, accueils d'urgence...

En 2010, en collaboration avec le cabinet d'expertise comptable ACTI CONSEIL, l'association a commencé à démarcher les banques pour l'octroi d'un emprunt lui permettant de réaliser ses investissements au Nouveau Part Dieu et au Carré de Soie (mobilier) ainsi que sur la restauration du Nouveau Part Dieu.

- **La communication :** ce service existe depuis 3 ans.

En décembre 2010, l'association a commencé à travailler avec la société Crayon Bleu pour l'épauler dans le développement de la notoriété d'Habitat Jeune. Différentes actions ont été menées en 2010 : conception et diffusion de flyers pour promouvoir le site Totem durant l'été et les week-end ; présence au salon du logement avec des promotions sur les sites Totem et Moulin à Vent ; présence au forum des associations du 3<sup>ème</sup> arrondissement ; présence, et notamment du site Totem, aux journées portes ouvertes de la SEPR.

- **Le développement de projets**

L'association a poursuivi le développement de son parc de logements (projets en cours d'études : CONDÉ, RVI, CARRÉ DE SOIE). Cet investissement portera ses fruits à partir de 2011. Le site de Part-Dieu intégrera un nouveau bâtiment rue Flandin près de la gare Part-Dieu.

En 2010, l'association est devenue actionnaire unique de la SARL HABITAT JEUNE SERVICES créée pour gérer la restauration et les locations de salles du Nouveau Part Dieu.

- **Le service de l'auto-école associative**

Depuis 2005, cette activité a été restructurée sous couvert de l'Union Départementale pour l'Habitat des Jeunes (UDHAJ) du Rhône. Habitat Jeune fait partie du comité de pilotage de cette action, aux côtés de l'UCJG, de la SLEA et de l'UDHAJ. L'activité a connu un fort développement cette année. En fin d'année ce sont près de 300 personnes qui sont formées dans cette auto école associative, une des plus importantes du pays.

L'activité est financée par les bénéficiaires, mais surtout par plusieurs conventions et financements publics nationaux ou européens (FAJ, PLIE, FEDER, Action M. Hirsch...). Elle s'est développée sur le Sud du département du Rhône et compte aujourd'hui 5 collaborateurs.

### **3. VIVRE EN LIENS : DIMENSION RELATIONNELLE**

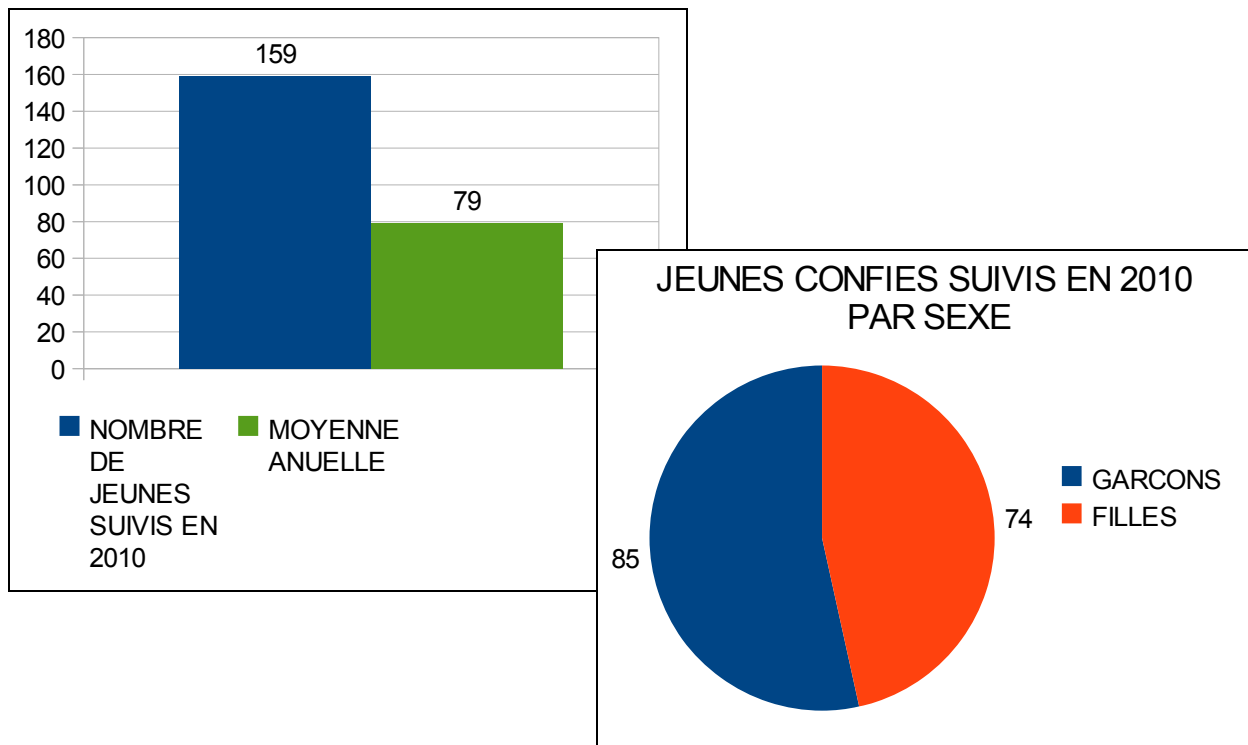
#### **3.1 L'accompagnement individuel**

##### **3.1.1 Les actions conventionnelles**

Les jeunes confiés (jeunes en besoin d'accompagnement) sont accueillis au sein de nos trois sites, soit dans le cadre de conventions passées avec les services d'Aide Sociale à l'Enfance des Conseils Généraux du Rhône et de l'Isère, soit dans celui d'une habilitation justice avec la PJJ, soit dans celles de contrats passés au cas par cas avec d'autres départements, notamment l'Essonne.

En 2010, les trois sites ont parfaitement rempli leurs objectifs chiffrés :

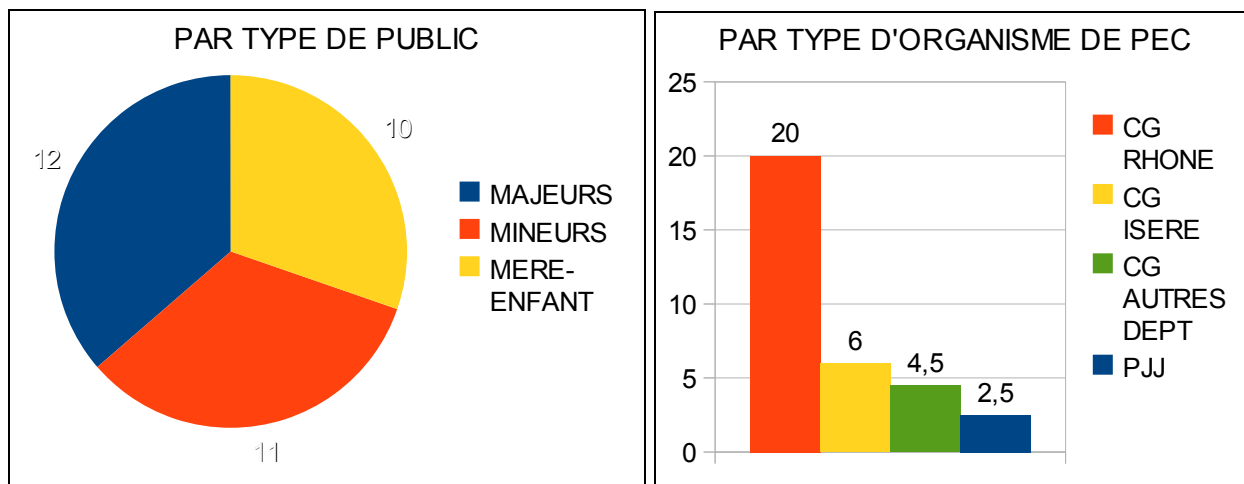
***Le total des prises en charge pour l'année 2010 s'est élevé à 159 jeunes suivis, avec une moyenne annuelle de 79 jeunes.***



### Site Moulin à Vent

**Habitat Jeune Moulin à Vent a accueilli 70 jeunes confiés cette année. La moyenne annuelle s'établissant à 33 jeunes : 12 majeurs, 11 mineurs et 10 mères avec enfant.**

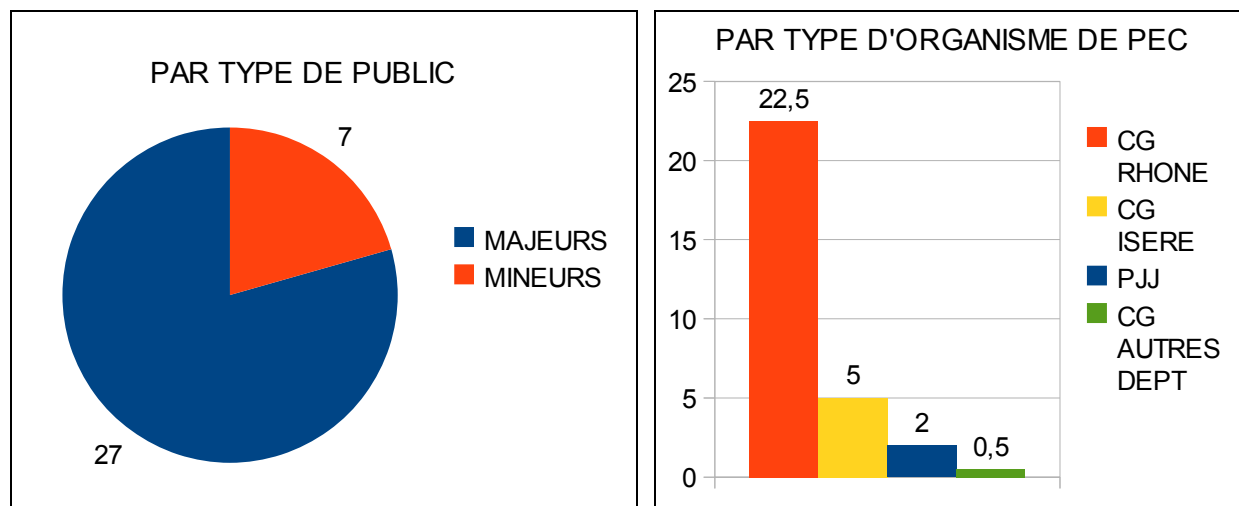
JEUNES CONFIES SUIVIS PAR HABITAT JEUNE MOULIN A VENT EN 2010



### Site Part-Dieu

Habitat Jeune Part-Dieu a accueilli **56 jeunes confiés** cette année. La moyenne annuelle s'établissant à **30 jeunes** : 23 majeurs et 7 mineurs.

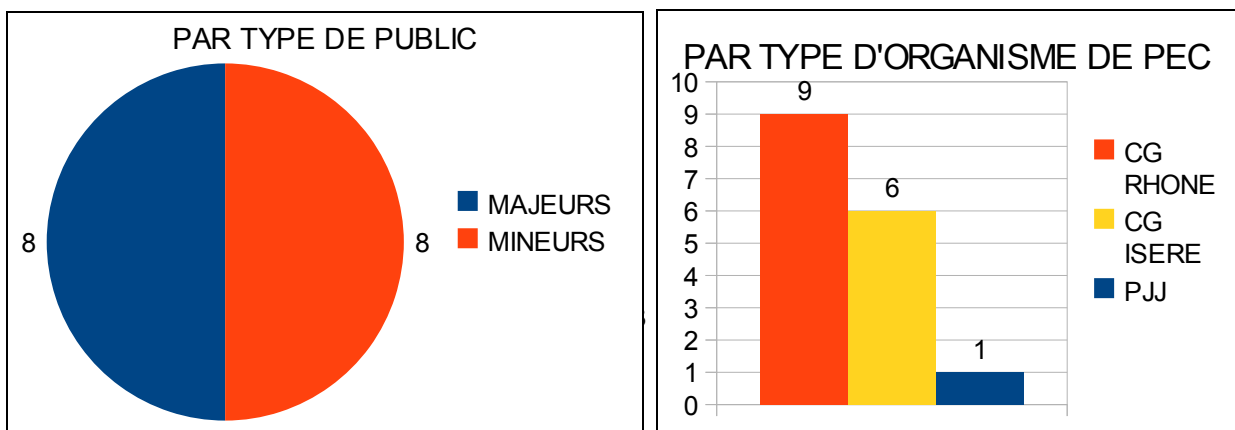
#### JEUNES CONFIES SUIVIS PAR HABITAT JEUNE PART-DIEU EN 2010



### Site Totem

Habitat Jeune Totem a accueilli **43 jeunes confiés** cette année. La moyenne annuelle s'établissant à **16 jeunes** : 8 majeurs et 8 mineurs.

#### JEUNES CONFIES SUIVIS PAR HABITAT JEUNE TOTEM EN 2010



Ces jeunes confiés, dans leur situation socio-professionnelle, ne diffèrent pas fondamentalement des autres jeunes étant soit en emploi précaire, soit en formation professionnelle, soit scolarisés.

Ainsi, classiquement on affirme que, de la même manière que les autres résidents, ils sont eux aussi dans une phase d'apprentissage de l'autonomie. Cependant, leur histoire parsemée souvent de nombreux obstacles et traumatismes, fait que ces jeunes sont dans leur ensemble bien plus fragiles psychologiquement, bien plus isolés relationnellement, bien plus éloignés du monde professionnel, bien moins scolarisés et bien moins aptes à pouvoir formuler une demande d'aide que la plupart des jeunes de leur âge. **D'où un besoin d'un accompagnement spécifique non pas pour les amener vers un quelconque idéal social ou une quelconque autonomie mais pour les aider à remettre un peu d'ordre dans leur vie à partir de ce qu'ils sont, et non pas à partir de ce que l'on aimerait qu'ils soient.**

Durant leur prise en charge, les résidences Habitat Jeune constituent des milieux sociaux ouverts, **au sein desquels le poids des procédures ne prime pas, encore, sur « le relationnel » et « l'informel »**, permettant aux jeunes de se poser, expérimenter et concrétiser autant que possible, **leur tentative d'échapper au poids du passé. Avec le soutien des équipes éducatives des sites, des nouvelles représentations, plus larges, de leur vie se mettent en place, leur permettant de « tracer des cercles » toujours plus larges, représentant des images de plus en plus supportables d'eux-mêmes et des autres. « Des cercles » au sein desquels ils ont pleinement leur place, aussi bien affectivement que socialement.**

Dans ce sens, ils bénéficient, dans le cadre de leur prise en charge, d'un suivi individualisé. Ce suivi éducatif personnalisé est assuré par des équipes pluridisciplinaires, sous la responsabilité dans chaque site d'un coordinateur, une attention particulière étant portée à l'accompagnement des mineurs, ainsi qu'à celui de mères avec enfant.

L'année 2010 a été marquée, au sein des trois foyers, par une augmentation visible des situations difficiles, notamment sur le plan psychique, ceci ne concernant pas seulement les jeunes confiés.

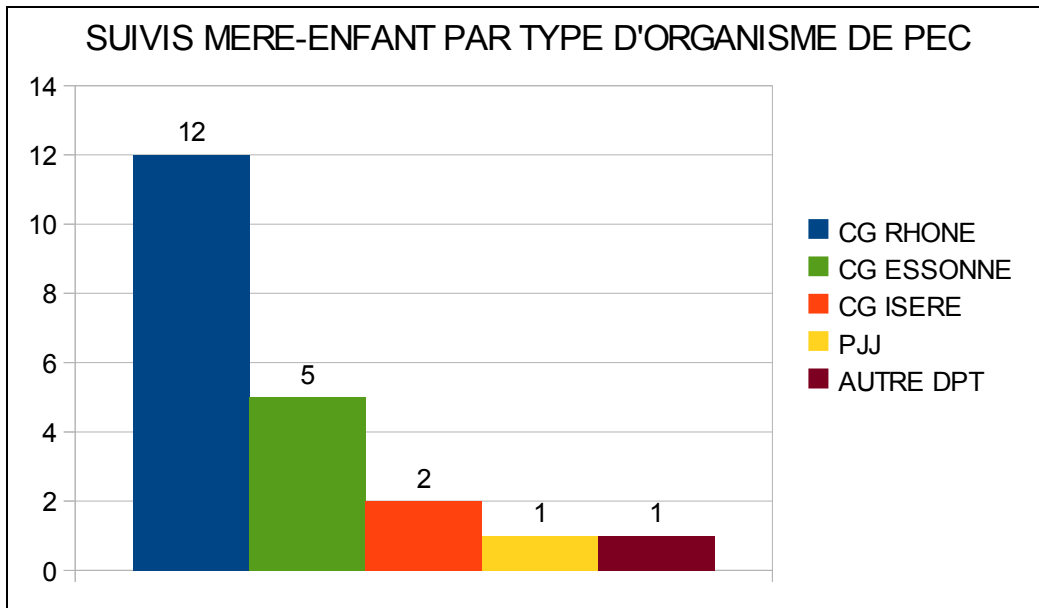
Ainsi, nous avons, malheureusement, enregistré plusieurs tentatives de suicides et de nombreuses « décompensations » qui nous ont conduit à faire en urgence une hospitalisation en service psychiatrique. Malgré ces difficultés, les équipes ont bien su s'adapter et ont réussi le plus souvent à mettre en place des partenariats efficaces avec les institutions spécialisées.

### **3.1.2 L'accueil des familles : une spécificité du site Moulin à Vent**

Trente-trois familles ont résidé au sein de la structure au cours de l'année 2010. Il s'agit de 29 foyers monoparentaux et 4 couples avec au moins un enfant.

La durée de séjour moyenne de ces familles a été de 11 mois. **Dans 80% des cas, elles ont pu intégrer un logement autonome par l'intermédiaire d'un bailleur public ou privé.**

Les deux-tiers de ces familles, soit 21 familles sur 33 ont bénéficié d'une prise en charge éducative plus spécifique détaillée dans le tableau suivant :



Grâce au partenariat mis en place avec diverses associations (Galactée, Arts et Développement, le Souffle du Moulin, le Relais d'Assistants Maternelles l'Envolée...) et les structures du quartier (PMI, crèches...), l'équipe éducative a cherché de manière permanente à bien entourer et accompagner ces jeunes mamans dans la mise en place d'une relation mère-enfant de qualité.

Nous regrettons malheureusement une faible insertion professionnelle, en particulier des jeunes mères. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette difficulté, dont voici les deux principaux : du fait de leur jeune âge, peu de mamans hébergées possèdent un diplôme ou une expérience professionnelle ce qui complique la recherche d'emploi. Le deuxième point concerne la garde de l'enfant. En effet, pour obtenir une place en crèche, il faut être en activité, mais pour trouver une activité il faut avoir un mode de garde, en conséquence de quoi il est très compliqué pour ces jeunes femmes de s'intégrer professionnellement.

Nous notons en 2010, une nette tendance de ces mamans à rester isolées ce qui va de pair avec les difficultés grandissantes qu'elles rencontrent dans leur parcours de vie.

Cet isolement a été très nettement ressenti par la baisse importante de la fréquentation de « la salle famille » située au rez-de-chaussée du foyer, et ce, malgré les différentes animations qui ont été proposées.

Cependant, la présence de ces jeunes mamans et de leur jeune enfant au sein du foyer, continue à créer une ambiance familiale, ce qui a permis au sein des étages plus de calme, plus de solidarité et de respect entre les jeunes.

Enfin, en 2010, nous avons eu la joie d'accueillir la naissance de 8 filles et pour la première fois depuis de très nombreuses années la naissance d'un garçon !

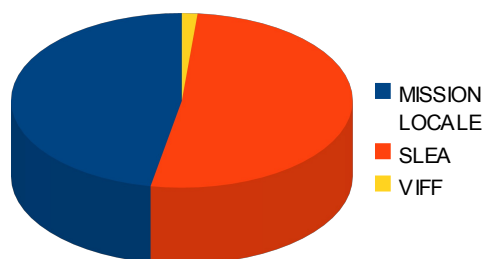
### ***3.1.3 L'accueil d'urgence du site Totem***

La résidence Habitat Jeune Totem est conventionnée pour réaliser des accueils d'urgence avec la Mairie de Villeurbanne et le Conseil Général du Rhône. Une subvention est attribuée chaque année pour financer cette action. Sur la base de la subvention 2010, nous avons défini

un accueil d'urgence comportant 145 nuitées pour l'année 2010. Cette estimation prend en compte le coût de la nuitée du Totem pour l'année en question. Ce nombre de nuitées doit couvrir légalement le dépassement de 20 nuitées réalisées en 2009.

Coût de la nuitée	Subvention 2010	Nuitées ouvertes 2010	Nuitées réelles 2010	Nuitées non couvertes 2009	Total réalisé en 2010 + report 2009	Dépassement 2010
55,00 €	8000,00 €	145	136	20	156	-11

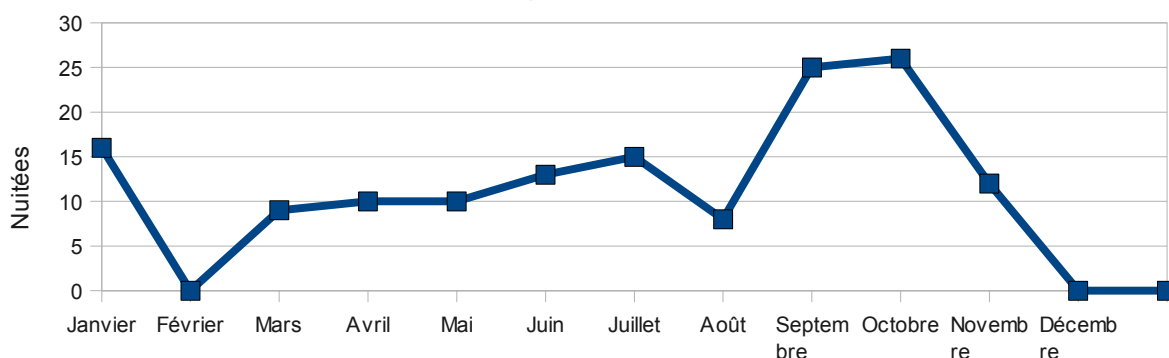
Nous constatons une augmentation du besoin du territoire en matière d'urgence, auquel nous n'avons pas pu faire face. En effet, comme indiqué sur le tableau ci-dessous, sur le mois de décembre nous n'avons pas pu faire des accueils faute de nuitées, malgré une forte demande. Chaque année, le besoin en accueil d'urgence est en augmentation, notamment des accueils d'urgence non conventionnés. Nous avons, en effet, plusieurs appels à l'année concernant des accueils de mineurs ou majeurs qui par faute de place dans les différents foyers conventionnés se trouvent sans logement pour une période déterminée.



Répartition des accueils 2010

Les jeunes accueillis sont dans la plupart des cas en rupture familiale. Il s'agit de jeunes, mineurs ou majeurs, qui se trouvent à la rue suite à un accident de parcours ou une violence intra-familiale. Ces jeunes sont fragilisés par leur histoire de vie et ont un grand besoin de se poser. Parfois, ils demandent tout simplement un lit pour dormir. Dans la plus part des cas, le séjour ne comporte pas d'événement particulier. L'intervention pour un rappel à la règle est peu significative. Or, le service éducatif est souvent sollicité pour faire de l'écoute ou donner du conseil.

Statistique année 2010



### 3.1.4 La création d'EVA liaison : un outil de travail collaboratif

Dans le cadre de son action, chacun des sites de l'association accueille un certain nombre de jeunes placés suite à des mesures de protection de l'enfance (ASE ou PJJ). Actuellement, 85



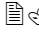





jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, sont dans cette situation et bénéficient donc d'un suivi éducatif dans le cadre de leur accueil au foyer.

Devant le constat que l'évaluation devient une norme dans l'action sociale, et plus globalement dans l'ensemble de la société, l'association Habitat Jeune a anticipé d'éventuelles demandes à venir en ce sens, de la part du Conseil Général comme de la part de l'Etat. L'idée était d'évaluer en fonction de critères qui leur semblaient faire sens par rapport au vécu des jeunes, plutôt que de se voir proposer des critères d'évaluation définis en fonction d'autres logiques. Depuis 2 ans, l'association Habitat Jeune expérimente donc un outil pour évaluer le parcours des jeunes qui leur sont confiés.

La gestation de cet outil s'est faite dans la durée et à partir de plusieurs sources de connaissance. Tout est parti du travail de doctorat en sociologie du directeur de l'association, Norbert GRANGET, qui à l'époque avait imaginé un outil d'évaluation de parcours dans le cadre du dispositif TRACE. C'est à partir de ce travail qu'ont été définies les trois grandes catégories d'événements ayant une influence sur la vie du jeune : rapport à la société, conditions de vie et liens sociaux. Chaque catégorie comprend plusieurs critères :

- la catégorie « rapport à la société » comprend des critères tels que droits et devoirs, moyens financiers, scolarité et emploi (dit « statut social ») ;
- la catégorie « liens sociaux » comprend des critères tels que affirmation de soi, communication interpersonnelle, réseau d'interrelation, aptitude au changement ;
- la catégorie « conditions de vie » comprend des critères tels que santé, nourriture-vêtements, logement, transport.

Ces catégories ont été ensuite affinées par les équipes éducatives à partir de leur pratique, pour les rendre plus concrètes et afin que les éducateurs en charge des suivis puissent se les approprier facilement. L'ensemble de cette réflexion a abouti à la création d'un outil informatisé fonctionnant en plusieurs étapes :

-   Chaque fois qu'un éducateur a un rendez-vous avec un jeune, il en fait un compte-rendu écrit sur l'intranet en prenant soin de noter dans quelle catégorie s'est situé l'échange avec le jeune.
-   A partir de ce compte-rendu, le responsable éducatif attribue une note entre 0 et 12 pour chaque événement recensé au cours de ces entretiens : est-ce un événement qui va donner de la force au jeune (de 6 à 12) ou au contraire l'affaiblir (de 0 à 6) ?
-   Ensuite, il convient de voir si cet événement particulier dans une catégorie peut avoir des conséquences sur d'autres catégories ; par exemple, un problème de scolarisation peut avoir des incidences sur la situation administrative d'un jeune ou sur ses relations aux autres. Là encore, les connections sont intégrées dans la notation.
-   Enfin, l'ensemble de ces notes entrent dans la construction d'un graphique qui permet de visualiser le parcours du jeune. Chaque graphique est accompagné d'un texte qui l'explique en reprenant les étapes principales du parcours en question.

Il ne s'agit pas d'enfermer les jeunes dans un graphique, mais bien de montrer ce qui a été à un moment donné déterminant dans le parcours de vie d'un jeune. L'objectif est aussi de pouvoir démontrer par des données « objectivables » combien tout est lié dans la vie d'un jeune et combien l'approche globale est pertinente.

En effet, les premiers résultats montrent par exemple que d'autres facteurs que l'emploi peuvent tirer un jeune vers le haut et permettre à terme son insertion. Actuellement, l'action sociale est orientée presque exclusivement vers l'insertion du jeune et insertion rime avec emploi. Par conséquent, des moyens très importants peuvent être mis pour favoriser l'emploi, moyens qui parfois n'amènent pas les résultats escomptés. Cet outil d'évaluation des parcours permet de montrer que parfois autre chose dans la vie du jeune bloque son accès à l'emploi, un problème de lien social par exemple. Par conséquent, axer un soutien éducatif sur cet aspect du lien social permettra peut-être à terme des résultats plus probants sur l'emploi.

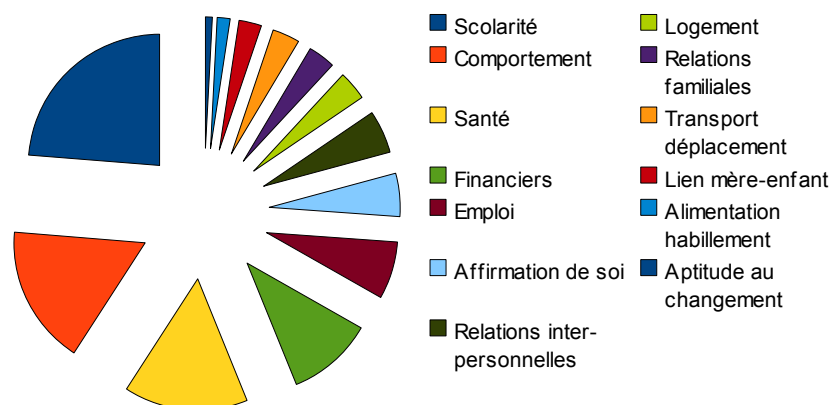
Cette expérimentation demande à être poursuivie pour être à terme complètement appropriée par les éducateurs et partagée avec les jeunes. Le chemin est encore long pour que cette lecture des événements et des parcours puisse se faire avec le jeune lui-même, que cela puisse être une occasion pour lui de mettre des mots sur son vécu, d'y mettre du sens. Mais l'idée et la volonté sont là, portées par toute une équipe.

Voici les statistiques de l'utilisation d'EVA liaison 2010 :

**Statistiques EVA liaison 2010**

Type d'évaluation	Nombre d'enregistrements	Total d'enregistrements de la basse	Pourcentage
Scolarité	494	1444	34,21%
Comportement	357	1444	24,72%
Santé	318	1444	22,02%
Financiers	221	1444	15,30%
Emploi	148	1444	10,25%
Affirmation de soi	111	1444	7,69%
Relations inter-personnelles	110	1444	7,62%
Logement	75	1444	5,19%
Relations familiales	70	1444	4,85%
Transport déplacement	70	1444	4,85%
Lien mère-enfant	58	1444	4,02%
Alimentation habillement	33	1444	2,29%
Aptitude au changement	17	1444	1,18%

**Statistiques 2010 Eva liaison**



### 3.2 L'accompagnement collectif

#### Les animations proposées sur l'année 2010 :

- **Projets spécifiques**

- **Projet audiovisuel, production d'un court métrage : «Les Bracassés»**

Les projets autour de la thématique audio-visuelle ont continué leur développement. Suite au FESTICLIP (festival de courts métrages réalisé par Habitat Jeune en 2009), un groupe de jeunes très motivés se sont donnés le grand défi de réaliser un court-métrage humoristique de 20 minutes. À la base du projet, il y avait sept jeunes. Ils ont écrit le scénario, trouvé les différents lieux de tournage, enfin ils ont motivé d'autres jeunes, pris quelques cours de théâtre et réalisé le film. Plus de 15 résidents : comédiens, techniciens, scénaristes, maquilleuses ont participé à l'aventure.

Cette production se voulait avant tout pédagogique car il est vrai qu'une telle aventure risquait de démotiver les troupes avant la fin du projet. Les jeunes non seulement ont bien terminé leur film, mais ils ont montré leur capacité technique et artistique. Le film « les Bracassés » sera visualisé au mois de juin 2011, en grand écran, lors d'une séance du club « VHS » («Vidéo Hors Sujet») de la MJC de Monplaisir.

- **Projet inter-foyer théâtre «Gueules d'Amour Production» : "Dis-moi comment tu travailles !"**

La troupe de théâtre «Gueules d'amour Production» a mis en place un projet théâtre autour de la thématique de l'emploi. Il s'agit d'un projet proposé à trois associations FJT de Lyon : UCJG, L'Escalier lyonnaise et Habitat Jeune. L'objectif est de sensibiliser le public à travers des ateliers de théâtre à la problématique de l'emploi afin de donner un espace de parole, aborder quelques sujets parfois graves sous un axe plus décontracté et humoristique. Après le cycle des ateliers, un spectacle a été proposé au Foyer Totem.

Bilan très positif concernant les ateliers : 7 jeunes résidents en moyenne par atelier. Bons retours des jeunes après l'atelier, ils ont apprécié et certains d'entre eux souhaitent s'investir sur d'autres projets en cours tel que le spectacle Working Heroes.

Le spectacle au Totem a été un grand succès. Ce projet a été productif à différents niveaux d'une part, il a permis de renforcer le travail entre les différents partenaires, et d'autre part, il a permis aux jeunes de s'exprimer sur le thème de l'emploi sous un autre angle que le discours habituel.

Les difficultés rencontrées concernent surtout le relais des informations et la mobilisation des jeunes qui reste laborieuse. Il est toujours difficile de maintenir un groupe solide jusqu'à la fin du projet.

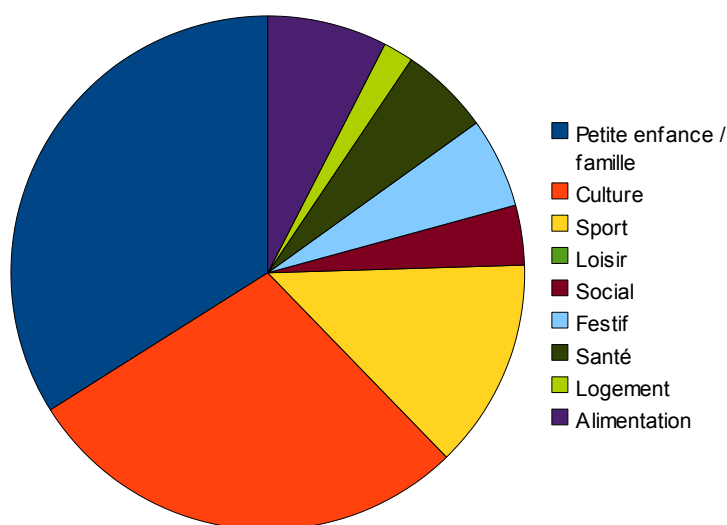
Ce projet a permis le démarrage d'une action qui se poursuit en 2011. En effet, suite au premier essai, «Gueules d'Amour Production» ont proposé aux résidents de nos foyers (Totem et Moulin à Vent nous concernant) la création d'un spectacle vivant. Une série d'ateliers ont vu le jour courent l'année 2010 et la production se prépare en 2011.

Le travail collectif autour de la créativité culturelle est ainsi l'un de nos atouts en terme d'action collective. La valorisation et la mise en réseau de nos résidents font partie d'un outil de première importance pour réussir une insertion sociale et professionnelle.

### Récapitulatif des actions 2010

#### Site Moulin à Vent

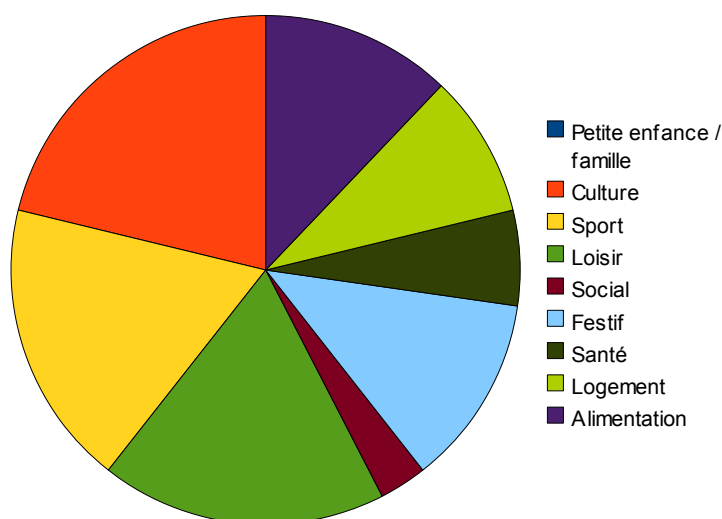
Actions	Nombre
Petite enfance / famille	18
Culture	15
Sport	7
Loisir	0
Social	2
Festif	3
Santé	3
Logement	1
Alimentation	4
<b>Total</b>	<b>53</b>



La particularité du site Moulin à Vent est l'importance des prises en charge mère avec enfant. En 2010, nous avons eu en moyenne 12 mères avec des enfants allant de 0 à 3 ans. De ce fait, un espace collectif aménagé existe au rez-de-chaussée et des activités adaptées y sont proposées. Notamment, une rencontre avec les partenaires de la PMI est proposée une fois par mois. Il reste à développer de façon plus intense les actions à caractère social, festives et de loisirs qui jusqu'à présent sont peu présentes. Nous pouvons remarquer la mise en place début 2010 d'une cuisine collective pour l'ensemble des résidents. Cet espace est très bien investi et permet aux jeunes de mieux s'alimenter tout en développant leur autonomie.

## Site Part-Dieu

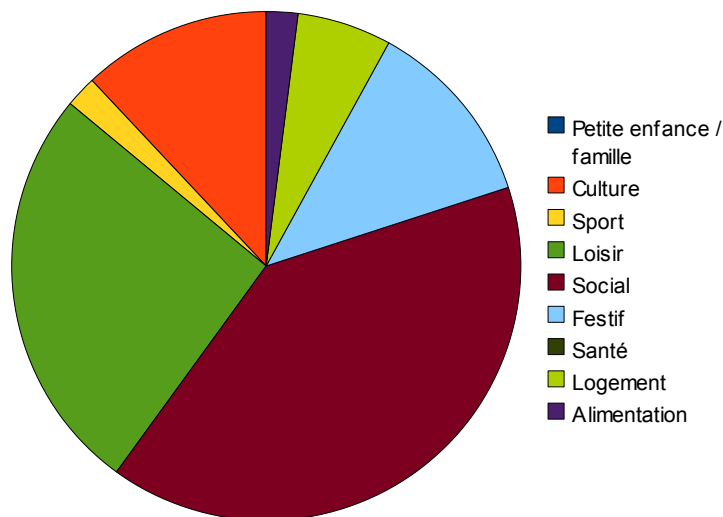
Actions	Nombre
Petite enfance / famille	0
Culture	7
Sport	6
Loisir	6
Social	1
Festif	4
Santé	2
Logement	3
Alimentation	4
<b>Total</b>	<b>33</b>



Les actions collectives spécifiques proposées sur le site Part-Dieu ont été dominées par les thématiques «culture», «sport» et «santé». Des actions telles que les sorties ski et le baptême de plongée ont apporté une bonne cohésion de groupe qui a été bénéfique pour l'ensemble du foyer. Nous pouvons remarquer que certains résidents du site Part-Dieu se sont montrés particulièrement intéressés par les actions tournées vers l'audiovisuel. Notamment, nous pouvons affirmer que suite au festival de vidéo-clips «Festiclip», il y a eu le projet «Court-métrage» qui aboutira en 2012 avec un projet de «Comédie musicale». Les jeunes se montrent très actifs et autonomes dans ce type d'action. Il est également à remarquer que le groupe d'expression du foyer, composé de jeunes actifs dans les démarches collectives, montrent, eux aussi, un très bon investissement. En 2010, nous avons répondu de façon positive à plusieurs propositions de temps festif qui étaient nées au sein du groupe d'expression des résidents.

**Site Habitat Jeune Totem**

Actions	Nombre
Petite enfance / famille	0
Culture	6
Sport	1
Loisir	13
Social	20
Festif	6
Santé	0
Logement	3
Alimentation	1
<b>Total</b>	<b>50</b>



La particularité du Totem est son bar à caractère associatif. Dans cet espace, chaque soirée devient une opportunité de rencontres et d'échanges. Le bar est ouvert tous les jours à partir de 18h45. Un espace convivial avec la possibilité de se faire à manger dans une cuisine collective est proposé avec un encadrement. Dans ce lieu, les jeunes participent à des activités culturelles grâce à deux troupes de théâtre qui ont leur lieu de répétition dans nos espaces collectifs. Également une programmation culturelle où les concerts ainsi que les productions des jeunes est proposée tout au long de l'année. Nous pouvons remarquer en 2010 le concert «Reggae» proposé par l'un de nos résidents et le spectacle «Théâtre d'impro» de l'une des nos troupes partenaire.

## 4. UN "CADRE DE VIE" : DIMENSION INSTITUTIONNELLE D'INTERVENTION

### 4.1 Un contrat dans le cadre d'un règlement de fonctionnement

Chaque jeune admis au foyer bénéficie du soutien de l'ensemble des équipes du foyer, et en particulier du secteur éducatif. Un "réfèrent" lui est associé qui traite avec le jeune toutes les questions liées à son séjour et son projet.

Le travail éducatif s'engage de l'entrée du jeune jusqu'à sa sortie par chaque réfèrent autour :

↳ **du suivi du contrat personnalisé** où chacune des deux parties signe un engagement durant le séjour. Cet engagement porte sur le projet professionnel et personnel.

↳ **de l'application du règlement de fonctionnement** dans les droits et devoirs qui concernent la vie au foyer. Le paiement de son loyer est le premier acte à accomplir en direction de la structure, la propreté des logements, le respect de la vie en collectivité...

D'autres relations s'instaurent entre le réfèrent et chaque jeune dans des réponses spécifiques à apporter dans la prise en charge de la personne (voir dans les lignes précédentes).

### 4.2 Conseil de Vie Sociale

Dans le cadre de la loi 2002-2, l'association **Habitat Jeune** organise sur chaque site dans le cadre du Conseil de Vie Sociale deux formes de rencontres :

- une réunion régulière des résidents avec les membres du personnel (principalement éducatif) ;
- une rencontre annuelle réunissant autour des résidents : la Direction de l'association, des membres du personnel, le Président et des administrateurs de l'association, des partenaires extérieurs (Mairie, OPAC, Conseil Général...).

Les rencontres sont des lieux d'échanges entre les résidents et les salariés du foyer.

Toutes les questions peuvent y être abordées. La préoccupation première des résidents est d'améliorer leur cadre et conditions de vie au sein du foyer. La direction se fait fort de les solliciter pour chaque changement important devant intervenir dans la vie du foyer afin qu'ils donnent leur avis.

Ces rencontres ont été l'occasion pour les résidents de recevoir une information directe de la part de la Direction et/ou du secteur éducatif. Ils témoignent de leur côté des conditions de vie au Foyer, des manquements des dispositifs mis en place par l'association pour répondre aux difficultés rencontrées (rapidité des travaux, propreté, disponibilité des personnels, bruit..., voir ci-dessus).

Les thèmes principalement abordés sont l'hygiène des locaux, la restauration, l'animation et les nuisances sonores et les droits et devoirs des résidents.

Sur Gambetta, les rencontres ont été très régulières (6 dans l'année)

## 5. SYNTHÈSE 2010 ET PERSPECTIVES 2011

Cette seconde année d'existence pour Habitat Jeune a vu se construire **une étape supplémentaire** qui permettra à l'association de se transformer pour continuer à défendre le projet qu'elle développe au bénéfice de la jeunesse en mobilité.

Les lignes précédentes indiquent clairement qu'à travers les activités développées dans ses trois sites : Moulin à Vent, Totem et Part Dieu à Gambetta, l'association a été, comme durant les années précédentes, bien présente aux côtés des « jeunes qui bougent ».

**Les résident(e)s**, de 16 à 30 ans (en majorité de 21 à 25 ans), ont été plus nombreux à détenir un CDD ou CDI temps plein ou temps partiel que l'an dernier (près de 40% sur deux sites). Ils sont venus plus de l'étranger (à plus de 40% sur Part Dieu), ou plus du Grand Lyon (plus de 50% sur Moulin à Vent), mais quasiment tous étaient isolés (sauf quelques familles à Moulin à Vent), et disposaient de revenus financiers faibles. Plus de 24% des résidents des sites ont déclarés disposer de moins de 455 € / mois pour vivre, et plus de 57% d'entre eux gagnent moins de 909 €/mois (revenu proche du seuil de pauvreté). Seule une proportion de 21 à 30% des résidents selon les sites disposait d'un revenu supérieur ou égal au SMIC.

**L'association leur a proposé** un accompagnement éducatif complet dont le contenu est particulièrement développé dans les lignes précédentes. Les conventions qui lient Habitat Jeune aux services d'Aide Sociale à l'Enfance des départements du Rhône et de l'Isère, et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ont été remplies. Une nouvelle habilitation justice a été obtenue pour cinq ans, mais uniquement sur 10 places et non plus sur 40 places comme précédemment. Nous reviendrons plus tard sur les conséquences financières de ce désengagement. Le projet d'accompagnement de mères avec enfant développé sur Moulin à Vent a été renforcé par l'intégration de plus de mères avec enfants dans des accompagnements conventionnés par rapport à ce que connaissait l'association début 2009. La mise en valeur de la qualité de suivi a été renforcée par le développement de l'outil « EVA liaison ».

Les actions collectives ont aussi été marquées par quelques événements comme la réalisation d'un court métrage par un groupe de résidents d'Habitat Jeune et de l'Escale Lyonnaise, autre FJT de Lyon, dans le cadre du projet Festiclip, des concerts, des ateliers et représentations théâtrales avec des troupes partenaires, et des animations ouvertes au quartier.

Sur le plan de l'hébergement, il est reconnu que la situation de la jeunesse ne s'est pas améliorée en France durant l'année 2010. Ceci devrait orienter de plus en plus de jeunes vers les offres de logement de l'association qui présentent la particularité d'être accessibles sans frais de dossier, sans versement de loyers d'avance, sans demande de garant (sauf pour les mineurs et étudiants ne disposant pas de revenus), dans un délai d'admission court (moins de 8 jours), avec une possibilité de départ court (préavis de 8 jours), présentant une redevance comprenant tous les frais rattachés au logement (y compris les impôts), auxquels se rattachent des services et du personnel (accueil, maintenance, éducatif) et bénéficiant d'une APL « foyer » favorable...

Or, les logements - de types T1 à T2 (uniquement à Moulin à Vent) – ont été moins fréquentés que l'an dernier. Exceptés à Part Dieu (Gambetta), **les taux d'occupation ont été inférieurs à 92%** sur les foyers centraux, contrairement aux années précédentes. Les foyers soleils n'ont pas vu leurs taux d'occupation augmenter au dessus de 90 %.

Cette question est préoccupante. Elle pourrait accompagner le constat d'un retournement de tendance de la demande en logement de la jeunesse, si cette crainte n'était pas contredite par le chiffre de 3000 logements qui manqueraient pour satisfaire la demande des jeunes sur l'agglomération lyonnaise. Une étude plus précise est attendue à ce sujet depuis fin 2010.

La diminution des taux d'occupation provient donc, soit d'une chute de notoriété des activités de l'association, soit d'un manque d'adaptation à de nouvelles formes de recherche de logements par les jeunes (inscriptions directes par internet, utilisation des réseaux sociaux...) et/ou d'un manque d'accroche plus « commerciale ».

En matière de communication externe, 2010 a vu des innovations avec entre autre le lancement de la commande d'un nouveau site internet avec interface de réservation en ligne et un travail sur les réseaux sociaux. Concernant la formation du personnel, un plan très ambitieux financé par l'association dans le cadre de ses obligations, mais surtout par la branche professionnelle, va permettre, entre autres, en 2011 de former le personnel à une approche plus commerciale du rapport aux jeunes, et à mieux mettre en valeur nos activités.

Ces actions, même si elles ne suffiront pas seules à résoudre les difficultés, devraient aider l'association à atteindre des taux d'occupation à plus de 92%, dont elle a profondément besoin pour se sortir de la **situation économique tendue** dans laquelle elle est enfermée depuis 2008.

En effet, malgré la mise en application à partir de mars 2010 d'un plan de licenciement économique qui a abouti à l'arrêt de la restauration dans sa forme autogérée, l'association présente encore un déficit d'exploitation de plus de 276 000 € en 2010. Après des déficits successifs sur 2008 et 2009 suite au désengagement de la PJJ dans le financement de l'accompagnement des majeurs en assistance éducative, le nouveau déficit a renforcé l'inquiétude du conseil d'administration qui a lancé un nouveau plan de redressement début 2011.

Ce plan de redressement s'appuie sur **une réorganisation** dont l'objectif principal est de donner aux résidences et services les moyens d'atteindre plus de 92% de taux d'occupation sur les longs séjours en foyers centraux et soleil ; et plus de 60% à partir de 2012 pour les courts séjours du Totem. Sa mise en œuvre touche principalement le personnel d'encadrement, ainsi que deux demi postes à l'occasion de la mise en place d'un poste central de surveillance.

Cette priorité pour l'association de renouer avec l'excédent économique de son activité est rendu d'autant plus indispensable qu'elle s'est lancée depuis de nombreuses années dans des opérations immobilières de **développement** qui devraient lui permettre de se protéger de plus en plus de conséquences trop dramatiques du risque de désengagement des pouvoirs publics en matière de financement de la partie sociale de ses activités. Le financement par exemple des postes FONJEP (qui représente plus de 65 k€ de produits par an) est menacé ; ainsi que celui de l'AGLS (22 k€ par an). Qu'advient-il à l'avenir du versement de la Prestation Socio Educative gérée par la CAF si celle-ci est appelée à rendre prioritaire d'autres actions (petite enfance, vieillesse...) ?

Or, pour financer son développement, l'association aura en 2011 pour la première fois, besoin du soutien du secteur bancaire puisqu'elle aura besoin de **plus de 1,2 millions d'euros** pour ouvrir le nouveau Part Dieu et le Carré de Soie (pour financer l'achat de mobilier et d'équipements collectifs), et la restauration du nouveau Part Dieu. Ces besoins de financement

se feront à nouveau sentir fin 2011 pour équiper le nouveau site Habitat Jeune Presqu'île (rue de Condé). Ces investissements accompagnent les nouveaux projets immobiliers, mais aussi vont permettre la création de nouveaux produits. Cela va être le cas à travers la commercialisation de salles de réunions sur le nouveau site Part Dieu, et la création d'un nouveau restaurant par une filiale EURL de l'association créée en 2010 : Habitat Jeune Services. Celle-ci a lancé fin 2009 un appel d'offre pour trouver le prestataire qui s'occupera de son nouveau restaurant. Après plusieurs mois de négociations, c'est la société Avenance en association avec l'entreprise d'insertion Prestal qui ont été choisies pour mettre en œuvre ce projet de production de repas, mais aussi d'insertion par l'activité économique, d'animation culturelle, et d'animation d'un club d'entreprises.

On le voit, si elle veut continuer à agir aux côtés de la jeunesse, l'association doit continuer à mener à bien la stratégie de **changements multiples** dans laquelle elle s'est engagée ces dernières années.

Or, ces multiples changements qui avaient touché l'année 2009 : institutionnels (fusion, changement de statuts, changement de nom), organisationnels (suppression des directions de sites, mise en place d'un organigramme aux responsabilités transversales, début de mise en place de procédures communes), économiques (plan de redressement de 2010 et annonce d'un nouveau projet début 2011), ont aussi touché l'année 2010 et le début de 2011.

Outre l'arrêt de la restauration dans sa forme autogérée, l'association a créé des postes de coordonnateurs hébergement sur les sites à partir d'avril. Concomitamment, un coordonnateur éducatif avait été embauché sur Moulin à vent. A partir de mi 2010, le lancement d'une centrale hébergement a été annoncé qui n'a pu voir le jour qu'à la fin de l'année à cause de difficultés techniques.

Tous ces changements ont entraîné des **inquiétudes** et des **tensions** dans le personnel. Les repères de certains d'entre eux ont été bouleversés ; le manque de cadres intermédiaires n'a pas facilité la qualité de la communication interne même si l'association a lancé un journal interne fin 2010.

Les inquiétudes générées par la crise de croissance dans laquelle l'association s'est engagée, et qui s'accroîtront en 2011, ont été portées par les nouvelles instances représentatives du personnel que compte l'association conséquemment au passage du seuil de 50 salariés en équivalent temps plein.

2010 a vu en début d'année, la mise en place d'un Comité d'Entreprise avec l'élection de ses membres ; les délégués du personnel ont changé à deux reprises dans l'année à la suite d'un conflit éternel avec une organisation syndicale ; et début 2011, l'association a mis en place son CHSCT.

La **mise en place des instances de représentation du personnel**, instances de concertation et de dialogue, est une exigence supplémentaire à laquelle l'association répond qui demande à ses participants de nouvelles compétences et de nouvelles habitudes de relation et de travail.

Pour y faire face elle a lancé début 2010 à une redéfinition des attributions de compétences au sein du personnel du siège qui a abouti début 2011 à l'embauche d'un assistant en relations humaines.

Des exigences nouvelles s'imposent à l'association qui a peu d'années pour les relever. Pour les anticiper et choisir les meilleures voies d'avenir pour tous, **le conseil d'administration** s'est réuni 6 fois en 2010.

Il s'est appuyé sur les réflexions menées dans le réseau des FJT, en particulier l'URHAJ Rhône Alpes dont un de ses membres est Président. Il a aussi demandé au Directeur de l'association de participer aux travaux du SNEFOS, syndicat employeur de la branche des foyers et services pour jeunes travailleurs. Le CA est composé de membres actifs qui travaillent pour l'association autour du Président, en tant que référents : économique, développement, hébergement, restauration...

Il s'entoure de compétences extérieures en cas de besoin. Cela a été le cas en 2010 puisqu'il a décidé de s'associer les services d'un cabinet d'expert comptable qui est intervenu activement dans l'élaboration de budgets prévisionnels pour anticiper les comptes de l'association jusqu'en 2013. Il a mis en chantier la redéfinition du projet de l'association sous le titre « 1000 places pour les jeunes qui bougent ». En effet, l'association devrait compter 1000 logements à horizon 2014 puisque le projet de construction d'un cinquième site de 200 logements sur la friche industrielle RVI a été confirmé en 2010. Le travail sur le projet vise à redonner un sens moderne à l'action de l'association. Couplé à la relance de la démarche qualité qui n'a pu vraiment être réalisée en 2010 du fait du climat social défavorable, la démarche vise à ce que le plus grand nombre de membres du personnel se réapproprie l'orientation politique de l'association pour chacun la traduire dans ses pratiques professionnelles.

**2011** va être **une année charnière pour l'association** : financièrement, en matière organisationnelle, au niveau du climat et du dialogue social. Cette année va être déterminante pour son avenir.

Depuis 2009, elle change son image, son modèle économique, son organisation, son rapport aux jeunes. Elle souhaite s'adapter aux évolutions de son environnement. Ces transformations entraînent une masse de travail importante, une nécessité d'inventer de nouvelles formes d'actions, différentes de celles que l'association connaissait traditionnellement. Ce sont les représentations de chacun qui sont bouleversées. Sur sa place dans ce nouvel environnement, sur son rôle. Une chose est sûre : dans ce mouvement généralisé, les rôles changent ; les initiatives se partagent, comme les responsabilités. Et même si la période est quelque peu bouleversée, et inconfortable, elle est porteuse d'avenir.

En effet, petit à petit, l'association prend une nouvelle place sur son territoire. La confiance de ses partenaires est là : la CAF, mais aussi l'ASE du Rhône, et de l'Isère (dont 2010 a été la première année d'une convention de trois ans), la PJJ, le secteur bancaire qui l'accompagne dans ses développements, les partenaires du social : missions locales, associations sociales... ; les élus : de Lyon, Vaulx en Velin, du département, du conseil régional... Les jeunes lui font aussi confiance et compte sur elle car ils risqueraient sinon de consacrer encore plus de moyens financiers (qu'ils n'ont pour la plupart pas) pour se loger. C'est aux salariés aussi d'accorder leur confiance plus massivement dans les choix effectués par le conseil d'administration, et ainsi consacrer leur énergie, dans un esprit constructif, à relever ensemble les enjeux à venir.

Ce sera là une clé centrale de réussite pour 2011.